CONFÉRENCE
NATIONALE DU LOISIR

ÉTUDE auprès des associations régionales de loisir

Québec

86-05459/

ÉTUDE AUPRÈS DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES DE LOISIR SUR L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR AU PALIER RÉGIONAL

Cette publication présente les résultats d'une étude réalisée par la firme "Pluram inc." pour le compte du Service de l'analyse et de la recherche socio-économique du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Elle a été coordonnée par madame Lynda Young et monsieur Gérard Marchand du Service de l'analyse et de la recherche socio-économique. La rédaction du texte final a été effectuée par mesdames Lynda Young et Marguerite Landry-Kearns du même service.

JANVIER 1986

Dépôt légal
1er trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-12875-3

AVANT-PROPOS

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a mis en marche une opération de consultation et de concertation avec ses partenaires à savoir les municipalités et les organismes volontaires. Cette opération, qui prend pour appellation la Conférence nationale du loisir, se veut une période d'échanges et de réflexions tournée vers l'avenir.

Afin d'alimenter et de soutenir cette démarche, le Ministère a réalisé plusieurs études, dont la présente auprès des associations régionales de loisir, qu'il met à la disposition de tous les intervenants intéressés.

Cette étude permettra d'apporter un éclairage plus complet sur la situation des associations régionales et sur l'organisation et le développement du loisir à ce palier d'intervention.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

AVANT-PROPOS i

TABLES DES MATIÈRES iii

INTRODUCTION 3

1. L'ANALYSE GLOBALE DES RÉSULTATS

1.1 **Les caractéristiques des associations régionales** 7

1.2 **Les rôles des associations régionales de loisir** 14

1.3 **Les problèmes rencontrés par les associations régionales** 16

1.4 **Le support fourni par l'organisme national** 17

1.5 **Le support fourni par le conseil régional de loisir (C.R.L.)** 18

1.6 **L'intervention de l'État auprès des organismes régionaux** 20

1.7 **Le regroupement des organismes régionaux** 21

2. L'ANALYSE RÉGIONALE DES RÉSULTATS

2.1 **Le Bas-Saint-Laurent - Gaspésie / Côte-Nord** 25

2.2 **Le Saguenay - Lac-Saint-Jean** 26

2.3 **Québec** 26

2.4 **Trois-Rivières** 27

2.5 **L'Estrie** 27

2.6 **L'Outaouais** 28

2.7 **L'Abitibi - Témiscamingue** 28

2.8 **L'Île-de-Montréal et Île-Jésus** 29

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

PAGE

2.9 **La Rive-Nord métropolitaine** 29

2.10 **La Rive-Sud métropolitaine** 30

3. L'ANALYSE DES RÉSULTATS PAR SECTEUR DU LOISIR

3.1 **Les caractéristiques des associations régionales par secteur** 33

3.2 **Les rôles des associations régionales selon les secteurs** 35

3.3 **Les problèmes rencontrés par les associations régionales** 37

3.4 **Le support fourni par les organismes nationaux** 38

3.5 **Le support fourni par le conseil régional de loisir (C.R.L.)** 39

3.6 **Le regroupement des associations régionales** 40

4. L'ANALYSE DES RÉSULTATS EN FONCTION DE LA TAILLE DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

4.1 **Les caractéristiques des associations régionales selon leur taille** 45

4.2 **Les rôles des associations régionales selon leur taille** 46

4.3 **Les problèmes rencontrés par les associations** 47

4.4 **Le support fourni par les organismes nationaux** 47

4.5 **Le support fourni par le conseil régional de loisir (C.R.L.)** 48

5. L'ANALYSE DES RÉSULTATS PAR CATÉGORIE DE BUDGET D'OPÉRATION DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

5.1 **Les caractéristiques des associations régionales selon leur budget d'opération** 51

5.2 **Les rôles des associations régionales** 53

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

PAGE

5.3 Les problèmes rencontrés par les associations régionales 54

5.4 Le support fourni par les organismes nationaux 55

5.5 Le support fourni par le conseil régional de loisir (C.R.L.) 55

5.6 L'intervention de l'État auprès des associations régionales 56

5.7 Le regroupement des associations régionales 57

ANNEXE 1 Tableaux présentant les résultats selon les régions 59

ANNEXE 2 Rapport méthodologique 71

ANNEXE 3 Le questionnaire 77

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le présent rapport fait état des résultats d'une étude réalisée auprès de l'ensemble des associations régionales de loisir des différentes régions du Québec.

Cette étude descriptive visait à connaître les caractéristiques et le fonctionnement des associations régionales, leurs rôles au palier régional ainsi que les relations fonctionnelles qu'elles entretiennent avec les autres intervenants régionaux et nationaux. L'étude devait permettre de cerner également les contraintes qui s'exercent sur les gestes posés par ces associations, leur satisfaction face au soutien qu'elles reçoivent des différentes instances régionales et provinciales, et finalement de connaître leurs attentes en vue d'améliorer leurs interventions actuelles.

A cet effet, le document comporte cinq chapitres qui abordent les aspects suivants:

- une présentation globale des résultats faisant ressortir les caractéristiques des associations régionales, leurs rôles, les problèmes qu'elles rencontrent, le support reçu des autres intervenants et leur position par rapport à l'idée d'un éventuel regroupement;

- une analyse des résultats par région faisant ressortir les caractéristiques de chacune d'elles;

- une analyse des résultats en fonction des secteurs du loisir;

- une présentation des résultats en fonction de la taille des associations;

- une analyse des résultats en fonction des ressources budgétaires dont disposent les associations.

CHAPITRE 1

L'ANALYSE GLOBALE DES RÉSULTATS

1. L'ANALYSE GLOBALE DES RÉSULTATS

1.1 Les caractéristiques des associations régionales

Le statut: Les deux tiers (66%) des associations régionales ont le statut d'organisme à but non lucratif; 36% d'entre elles ont acquis ce statut entre 1980 et 1985; 34% d'entre elles entre 1975 et 1979; et finalement 28% l'ont acquis avant 1975.

Le nombre d'années d'existence: La grande majorité des associations (73%) existe dans leur région depuis moins de 15 ans. Parmi celles-ci, 36% ont entre 10 et 14 ans d'existence, 23% ont entre 5 et 9 ans, et finalement 15% ont été créées il y a moins de 5 ans. Toutefois, il est à noter que 11% des associations régionales existent depuis plus de 20 ans et 3% depuis plus de 40 ans.

Le membership: Les associations régionales regroupent des clubs ou des groupes locaux ou comme elles peuvent également rassembler des membres individuels.

La majorité des associations regroupent moins de 10 clubs ou groupes locaux. Et comme on peut le constater à la lecture du graphique I, la plus grande proportion des associations régionales (33%) compte de 1 à 5 clubs ou groupes locaux.

En regard des membres individuels, on retrouve 15% des associations qui regroupent entre 1 à 20 membres individuels, 14% entre 21 et 100, et 15% en comptent plus de 100. Toutefois, il est à remarquer que plus de la moitié des associations régionales ne compte pas de membre individuel.

En considérant l'ensemble des clubs et des groupes locaux ainsi que les membres individuels, 29% des associations régionales représentent 100 personnes ou moins; 34% regroupent 101 à 500 personnes; et finalement, 37% réunissent plus de 500 personnes.

GRAPHIQUE I
LE MEMBERSHIP TOTAL (CLUBS ET MEMBRES INDIVIDUELS)
DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

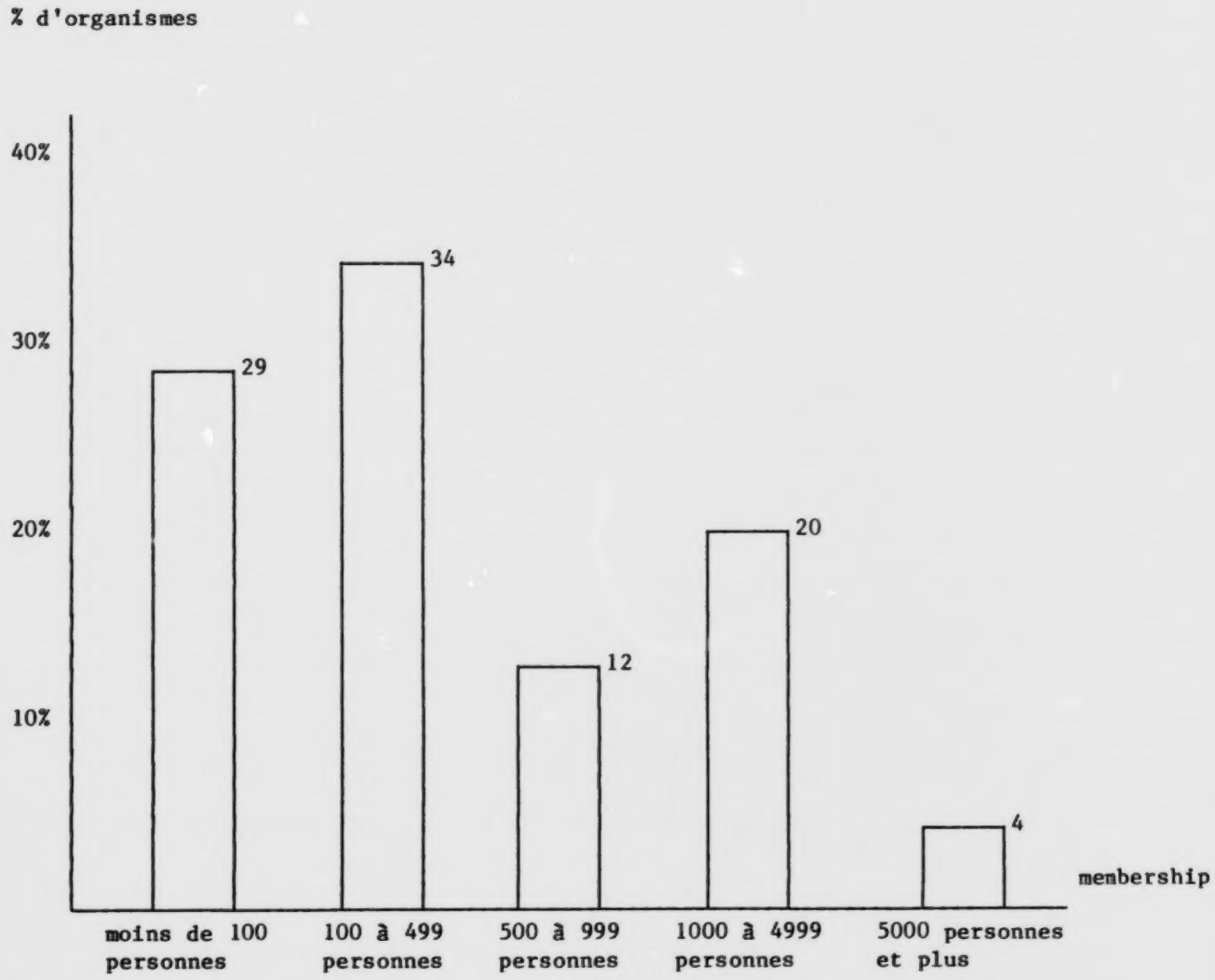

Les secteurs d'activités:

Comme l'illustre le graphique II, les associations régionales se répartissent comme suit dans les différents secteurs de loisir:

secteurs de loisir	% d'organismes
• activités physiques et sportives	72%
• activités de loisir touristique	3%
• activités de loisir socio-culturel	13%
• activités socio-éducatives	9%
• activités de plein air	3%

Il est à remarquer que c'est dans le secteur des activités physiques et sportives que l'on retrouve la plus grande proportion des associations régionales, soit près des trois quarts.

Les clientèles desservies:

En regard de la clientèle desservie par rapport au sexe, il est à souligner que les hommes représentent près des deux tiers (62%) de la population des associations régionales alors que les femmes constituent seulement 38% de leur clientèle.

Quant à la répartition par groupe d'âge, les membres se répartissent comme suit:

groupes d'âges	% d'individus
• moins de 15 ans	33%
• 16 à 18 ans	17%
• 19 à 35 ans	30%
• 36 à 55 ans	13%
• plus de 55 ans	7%

Comme on peut le constater, 50% de la clientèle des associations régionales est âgée de 18 ans et moins.

Le fonctionnement administratif:

La quasi-totalité (80%) des associations régionales de loisir est dotée d'un conseil d'administration constitué dans 77% des cas, de moins de 10 membres.

Pour les deux tiers des associations, le conseil d'administration se réunit moins de 10 fois par année. La moyenne pour l'ensemble des associations régionales est de 7,3 fois.

GRAPHIQUE II
LES SECTEURS D'ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES DE LOISIR

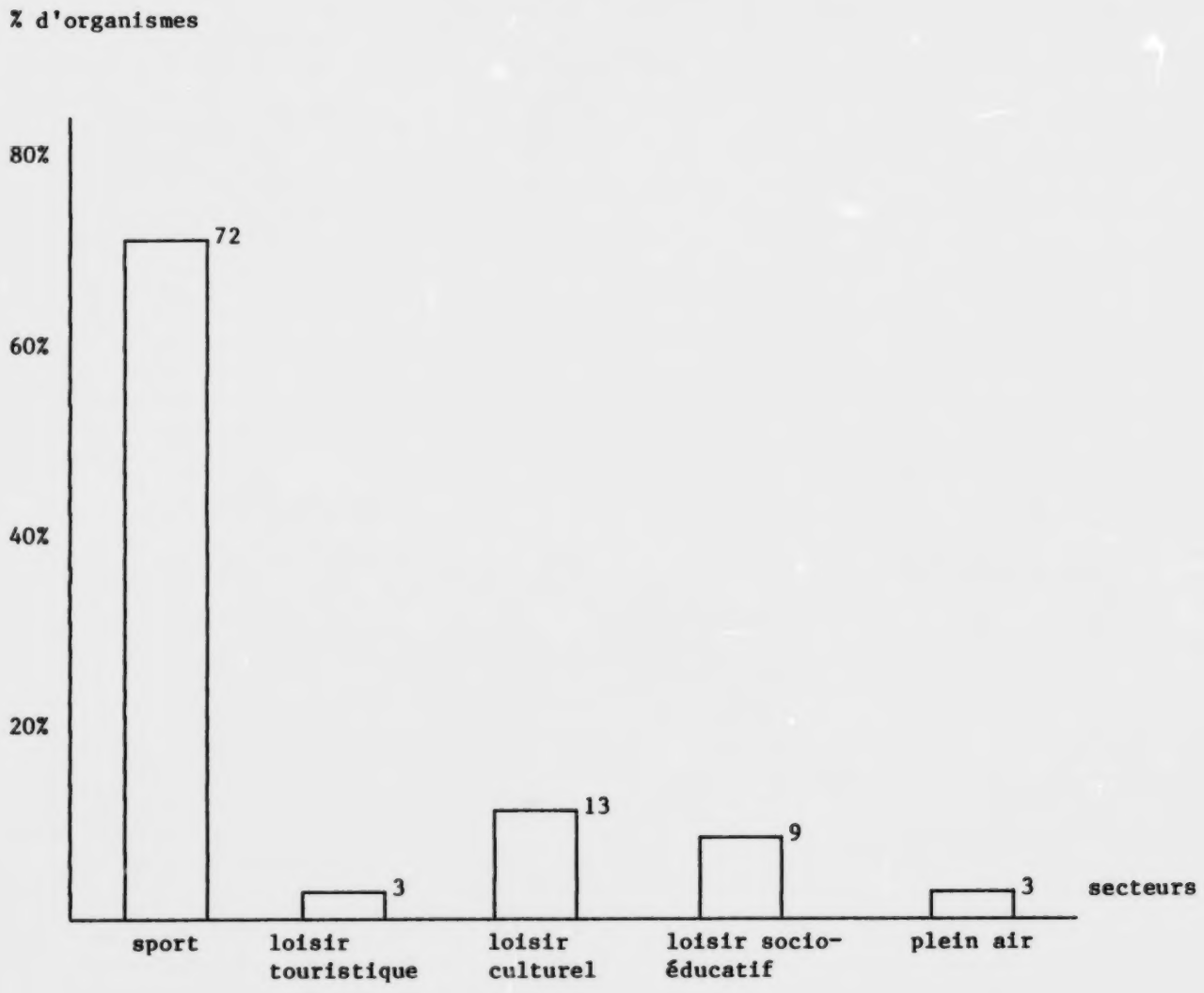

Nombre de réunions	% d'organismes
. moins de 5 réunions	37%
. de 5 à 9 réunions	30%
. de 10 à 14 réunions	28%
. 15 réunions et plus	6%

Presque toutes les associations (89%) produisent des états financiers. Ceux-ci sont soumis, 9 fois sur 10 (91%), à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

Chaque année, 80% des associations produisent un rapport d'activités à leurs membres, et de plus, 64% d'entre elles le distribuent à d'autres organismes.

Comme le démontrent les chiffres suivants, lorsque le rapport est distribué, la fédération est l'organisme qui le reçoit dans presque 3/4 des cas.

. la fédération	75%
. le C.R.L.	12%
. le M.L.C.P.	11%
. les municipalités	10%
. d'autres organismes de leur secteur	12%
. sur demande	9%
. autres (scolaires, commanditaires, etc.)	9%

Les moyens de consultation:

Les moyens de consultation les plus souvent utilisés pour rejoindre les organismes locaux et les membres individuels, sont l'assemblée générale annuelle des membres (92%) et la rencontre occasionnelle d'organismes locaux (93%). D'autres moyens tels que le comité ou la commission d'orientation (26%) ainsi que le questionnaire d'évaluation (26%) sont également utilisés mais ce, dans des proportions nettement inférieures.

Le budget d'opération:

Près des deux tiers (60%) des associations régionales ont disposé d'un budget d'opération de moins de 5,000 $ en 1983-84. De ces associations, 26% fonctionnaient avec moins de 1,000 $. On retrouve par contre une proportion de 22% des associations ayant un budget d'opération de 15,000 $ et plus. Le graphique III illustre la répartition des associations régionales selon les catégories de taille du budget.

GRAPHIQUE III

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

SELON LES CATÉGORIES DE TAILLE DE BUDGET

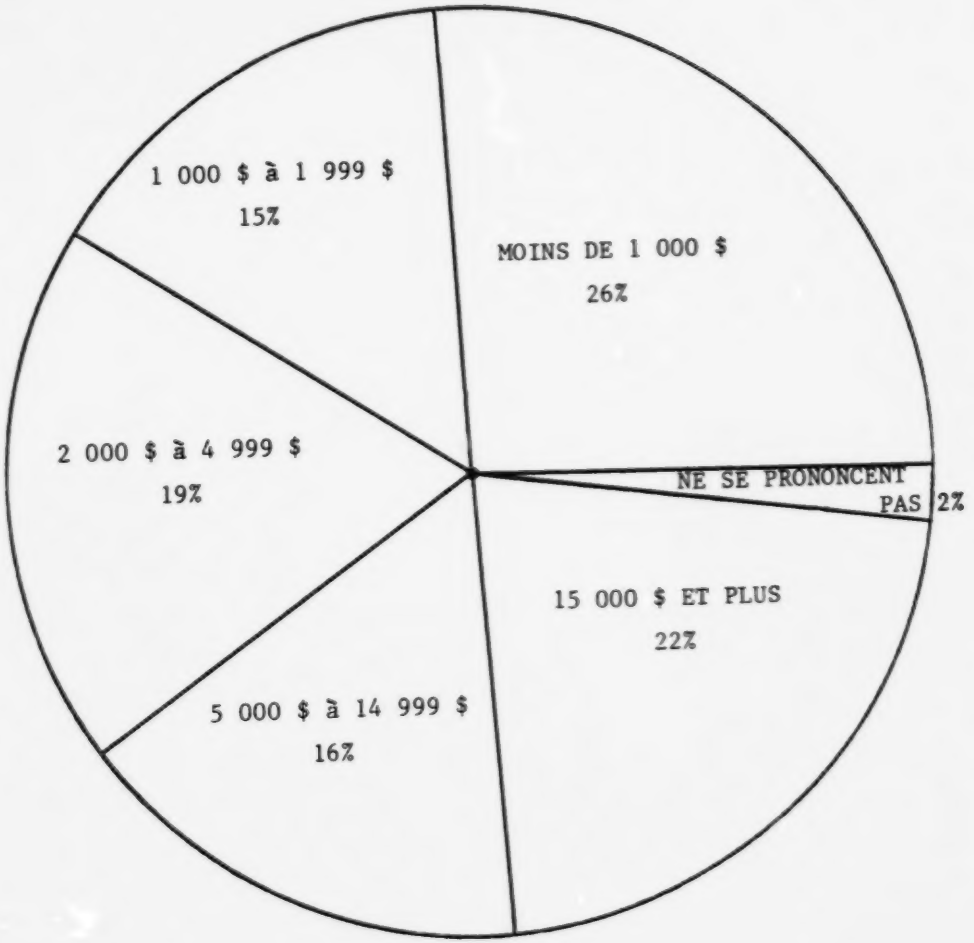

Les sources de financement: Pour financer leurs activités, les associations régionales ont recours à différentes formules de financement dont les plus importantes sont la cotisation des membres et les subventions obtenues de leur organisme national.

Voici dans quelle proportion chacune des formes de financement est utilisée et quelle part elle représente par rapport au budget total des organismes:

	% des associations qui l'utilisent	% du budget total
. les cotisations des membres	55%	30%
. les coûts chargés pour participer aux activités	25%	11%
. les campagnes de souscription	25%	8%
. les subventions de l'organisme provincial	40%	28%
. le soutien financier de compagnies	11%	3%
. les subventions du gouvernement provincial	11%	12%
. les subventions du gouvernement fédéral	3%	1%
. les autres sources de financement	16%	7%

Les employés: Dans l'ensemble, 20% des associations régionales possèdent du personnel rémunéré. La répartition des réponses à la question sur l'existence de personnel rémunéré et sur la durée de temps travaillé est la suivante:

	1 personne	2 personnes et plus
. Temps partiel (moins de 15h/sem.)	27%	20%
. Temps partiel (entre 15 et 30h/sem.)	15%	9%
. Temps plein (plus de 30h/sem.)	28%	25%

Par ces réponses, on constate que dans les trois catégories d'emploi, plus de la moitié des associations régionales qui embauchent du personnel rémunéré ne comptent qu'une seule personne à leur service.

Les ressources bénévoles: Les associations régionales peuvent compter sur la collaboration d'un nombre beaucoup plus élevé de travailleurs bénévoles que d'employés rémunérés. Sommairement, les résultats sont les suivants:

	Aucun bénévole	1 à 5 bénévoles	6 à 10 bénévoles	11 bén. et plus	Ne savent pas
. Moins de 10h/sem.	14%	28%	30%	28%	1%
. Entre 10 et 20h/sem.	63%	21%	7%	8%	2%
. Plus de 20h/sem.	81%	11%	3%	3%	2%

C'est dans la catégorie "moins de 10 heures" que l'on retrouve la plus forte proportion de bénévoles. Il semble difficile de trouver des bénévoles disponibles puisque la plupart d'entre eux possèdent un emploi ou d'autres obligations.

Les ressources matérielles: Un peu plus du tiers (37%) des associations régionales disposent d'un local qu'elles peuvent utiliser en permanence.

Néanmoins, ces associations possèdent en général peu de matériel de bureau. Seulement le tiers (32%) d'entre elles possède une ou plusieurs filières, 20% une dactylo, 18% des meubles de bureau, 8% un répondeur téléphonique et 7% un appareil de photocopie.

1.2 Les rôles des associations régionales de loisir

Les rôles exercés: Selon les associations régionales interrogées, les rôles suivants sont exercés par une grande majorité d'entre elles:

Les rôles exercés	% des associations
. l'information aux organismes locaux	94%
. la représentation auprès de l'organisme provincial	93%
. la promotion et le développement d'activités	92%
. l'organisation d'événements	90%
. la coordination d'événements	90%
. la formation	89%
. la surveillance dans l'application des règlements et de la sécurité	74%

Comme on peut le constater, il semble y avoir un profil assez uniforme en ce qui concerne les principaux rôles exercés par les associations régionales de loisir.

Elles exercent également d'autres rôles mais ceux-ci apparaissent beaucoup moins répandus. Ils se présentent comme suit:

- la représentation et la consultation auprès d'autres organismes 18%
- la concertation avec d'autres organismes régionaux 17%
- l'encadrement social des membres et athlètes 17%
- la rédaction de rapports statistiques et administratifs 13%
- le soutien technique et administratif auprès des organismes locaux 11%
- l'information au public et le recrutement de la relève 11%

L'importance des rôles: Les rôles exercés par la plus grande proportion des associations sont mentionnés comme les plus importants. Pour les rôles considérés très importants ou assez importants par les associations, les pourcentages sont les suivants:

	% très important	% assez important	% total
. l'information aux organismes locaux	58	33	91
. la coordination d'événements	53	35	88
. la promotion et le développement de l'activité	61	27	87
. l'organisation d'événements	55	32	87
. la formation	61	26	87
. la représentation auprès de l'organisme provincial	50	34	84
. la réglementation et la sécurité	56	26	82

L'offre de services: Les services offerts par les associations régionales viennent davantage préciser les rôles remplis par ces organismes au plan régional. Ceux-ci offrent surtout les services suivants:

- l'assistance conseil pour soutenir la réalisation d'événements 84%
- l'aide technique à la coordination d'activités ou de projets régionaux 84%
- l'aide technique à la réalisation d'événements 81%
- la réalisation de stages ou de sessions de formation ou de perfectionnement 78%
- la diffusion des documents techniques (guides, études ou autres) 60%
- les activités d'information (journal, bottin, revue) 58%
- les activités liées à l'application des règlements touchant la pratique et la sécurité 55%
- le support administratif (secrétariat, photocopie, locaux) 43%

On remarque que les services offerts concernent surtout le support à la réalisation d'activités ou d'événements et la formation. Les activités relatives à l'information et à la régie se retrouvent dans un moins grand nombre d'associations puisque seulement un peu plus de la moitié d'entre elles les exercent. Enfin, le support administratif vient en dernier lieu, ce qui apparaît cohérent étant donné les ressources matérielles dont elles disposent.

1.3 Les problèmes rencontrés par les associations régionales

Les problèmes d'ordre financier: Les difficultés financières représentent le problème majeur soulevé par les associations puisque 50% d'entre elles l'ont mentionné comme la principale contrainte à leurs interventions actuelles dans le milieu.

Les ressources humaines et matérielles: Les problèmes de personnel sont également relativement importants. En effet, 22% des associations ont de la difficulté à recruter des bénévoles alors que 13% manquent de personnel pour réaliser les tâches qu'elles se sont assignées. Également, le manque de ressources physiques et matérielles est soulevé par 15% des associations régionales.

Les problèmes d'isolement: Certaines associations (14%) soulignent que l'éloignement géographique est une contrainte importante pour elles. Dans un même ordre d'idées, 8% d'entre elles rencontrent des difficultés dans leurs relations avec leur organisme national et 10% se plaignent d'un manque de personnes-ressources provenant de cet organisme.

1.4 Le support fourni par l'organisme national

Les services reçus: Les associations régionales sont supportées par leur organisme national dans la réalisation de différentes activités. Voici les principales formes d'aide reçue et la proportion d'associations qui reconnaissent recevoir chacune d'elles:

- la diffusion de documents techniques 72%
- l'aide à la réalisation d'activités de formation 71%
- l'aide pour l'application des règlements touchant la pratique et la sécurité 63%
- l'assistance-conseil pour soutenir la réalisation d'événements 62%
- l'aide technique pour la coordination d'activités et de projets 61%
- l'aide technique pour la réalisation d'événements 60%
- l'aide pour l'information, la promotion et la publicité 57%
- le support administratif 53%

Les coûts: Dans 75% des cas, les services fournis par les organismes nationaux sont offerts gratuitement aux associations régionales.

Le taux de satisfaction: Globalement, une forte proportion (83%) des associations se montrent satisfaites des services distribués par leur organisme national et parmi celles-ci, 36% s'en disent très satisfaites. Toutefois, malgré leur sentiment général de satisfaction, 45% des associations signalent certaines sources de mécontentement. Elles mentionnent plus particulièrement:

- le financement insuffisant 33%[1]
- le manque de services techniques et administratifs 20%

[1] Ces pourcentages sont calculés sur la base du 45% des associations ayant mentionné des éléments d'insatisfaction.

- le manque de coordination et de suivi 17%
- l'information inadéquate (insuffisante, en retard) 15%
- le manque de services dans les régions éloignées 11%
- le manque d'information et de publicité 9%
- la difficulté à obtenir des personnes ressources 7%

Comme on peut le remarquer, les insatisfactions les plus marquées envers les organismes nationaux sont reliées au manque de ressources financières ainsi que de services techniques, administratifs et professionnels. Il est intéressant de constater que les insatisfactions sont générées par un manque de services plutôt que par la mauvaise qualité des services obtenus des organismes nationaux.

Les améliorations souhaitées: Les associations régionales attendent massivement un plus grand support de leur organisme national. Les services où cette aide semble la plus nécessaire sont les stages de formation ou de perfectionnement (75%), le soutien à la réalisation d'événements (64%), la promotion et la publicité (64%) ainsi que la coordination de projets régionaux (60%). De plus, 46% des associations aimeraient recevoir davantage de support administratif de leur organisme national.

1.5 Le support fourni par le conseil régional de loisir (C.R.L.)

Le taux d'utilisation du C.R.L: Sept répondants sur dix (71%) connaissent les services que peut offrir le conseil régional de loisir (C.R.L.) aux divers organismes de son milieu et, parmi les associations régionales interrogées, 61% les ont déjà utilisés.

Parmi les associations ayant déjà fait appel aux services du C.R.L., 65% les utilisent actuellement. Les autres disent ne pas y avoir recours, soit parce que le C.R.L. est géographiquement trop éloigné, ou bien parce qu'elles ne peuvent se payer des services qui ne sont pas offerts gratuitement. Quant aux associations de la région de Montréal, elles ne sont pas desservies par ce type de structure.

Les services reçus: Les associations régionales qui ont régulièrement recours au C.R.L. le font principalement pour recevoir les services suivants:

- un support administratif (secrétariat, photocopies, locaux) 57%
- une assistance de conseillers en loisir pour soutenir la coordination de projets ou d'événements régionaux 52%
- une aide pour la diffusion d'information (bottin, journal, revue) 36%

De plus, le quart des associations requièrent du C.R.L. une aide technique dans la réalisation de leurs activités et à cet égard, une association sur dix y fait appel lorsqu'elle veut organiser des programmes de formation ou de perfectionnement.

Les coûts: 52% des associations doivent défrayer un coût d'utilisation pour les services reçus par le C.R.L. Dans 22% des cas, cela dépend de la nature du service demandé.

Le taux de satisfaction: La quasi-totalité des associations (94%) se dit satisfaite des services reçus et parmi celles-ci, on en retrouve 48% qui s'en disent très satisfaites. Malgré ces résultats, certaines associations soulèvent quelques problèmes soit:

- le prix trop élevé de la cotisation ainsi que de celui chargé pour certains services 36%
- les relations difficiles et peu harmonieuses avec le personnel des C.R.L. 19%
- le peu d'intérêt manifesté à leur égard 16%
- le manque d'information sur les services de secrétariat disponibles 16%
- le rôle mal défini du C.R.L. 13%
- la difficulté d'obtenir certains services 7%

Les améliorations souhaitées: Les deux tiers (65%) des associations régionales croient que les conseils régionaux de loisir devraient fournir du soutien administratif à l'ensemble des organismes régionaux et que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche devrait soutenir les C.R.L. en ce sens.

Lorsqu'on demande aux associations régionales si le Ministère devrait mandater officiellement les C.R.L. pour leur offrir certains services, celles-ci mentionnent prioritairement les suivants:

- un lieu physique de regroupement 81%
- un lien avec les municipalités et les municipalités régionales de comté 77%
- des services techniques et professionnels 71%
- du support administratif 70%
- des tables de concertation sectorielle 66%
- des espaces à bureaux 62%

1.6 L'intervention de l'État auprès des organismes régionaux

Le financement: Les deux tiers (63%) des associations régionales privilégient un soutien indirect du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche à tous les organismes régionaux; ce soutien pourrait se faire via leur organisme national. Elles préfèrent ce type d'intervention à un soutien direct à quelques associations dont l'action serait jugée la plus prioritaire par rapport aux objectifs de développement poursuivis par le Ministère. Elles craignent d'être soumises à des critères arbitraires de reconnaissance si seulement quelques associations doivent être soutenues directement.

La moitié (49%) des associations régionales pense que le Ministère devrait revoir sa politique actuelle de soutien aux organismes régionaux. Les nouvelles mesures devraient avoir pour effet d'augmenter leur budget et de répartir autrement les argents entre les types d'organismes intervenant au palier régional. De surcroît, on espère une plus grande stabilité par la mise en application d'un mode de financement qui fixerait des subventions sur plusieurs années.

Les autres actions: Selon les associations interrogées, le Ministère devrait mener les actions ou les interventions suivantes afin de soutenir les organismes régionaux:

- améliorer ses communications actuelles avec les organismes régionaux 16%
- mettre sur pied de nouvelles campagnes de publicité pour promouvoir au sein de la population la pratique des activités de loisir 10%
- soutenir les associations dans la formation du personnel permanent et bénévole 10%

- favoriser, par des mesures incitatives, le recrutement des membres et le développement de leur association 6%
- favoriser, par ses politiques de développement du loisir au palier régional, l'autonomie des organismes régionaux 6%
- réviser les structures actuelles d'organisation du loisir au plan régional et étudier l'éventualité de procéder à des regroupements des organismes 5%
- majorer les subventions des organismes des régions plus vastes pour défrayer leurs coûts de déplacements plus élevés. 5%
- assurer gratuitement aux organismes des services administratifs par l'intermédiaire d'un organisme régional. 3%

Signalons qu'un autre 15% des associations régionales souhaitent voir le Ministère intervenir davantage à leur endroit mais sans préciser la nature de cette intervention.

1.7 Le regroupement des organismes régionaux

La position des organismes: L'éventualité d'un regroupement est appuyée par au moins 75% des associations qui y voient les avantages suivants:

- assurer une meilleure promotion de leurs activités et le développement de leur organisme 82%
- faciliter la coordination d'événements et de manifestations 81%
- faciliter la formation et le perfectionnement du personnel 81%
- améliorer la diffusion de l'information auprès des organismes 80%
- assurer une organisation plus efficace des événements 78%
- assurer une meilleure représentation de leur organisme au niveau provincial 76%
- favoriser l'uniformité des règlements concernant la pratique et la sécurité 75%

Comme on peut le constater, une forte majorité des associations régionales envisage une amélioration de l'ensemble de leurs rôles advenant la décision de procéder à une forme quelconque de regroupement.

Les formes possibles de regroupement:

Différentes possibilités sont envisagées par les associations régionales quant à la forme que pourrait prendre un éventuel regroupement. Il pourrait s'agir:

- d'une structure pour la concertation des organismes et la consultation des membres 22%
- d'un regroupement avec un même conseil d'administration 21%
- de tables sectorielles selon par exemple, le modèle du regroupement des organismes nationaux de loisir (R.O.N.L.Q.) 13%
- d'une assemblée générale annuelle de type colloque ou congrès 3%
- d'un regroupement physique des organismes dans un même lieu 2%

D'autre part, 9% des associations croient qu'un regroupement serait difficile à effectuer considérant la diversité des intérêts et des préoccupations des différents organismes régionaux.

Le rôle du C.R.L.:

La moitié environ (52%) des associations affirment que le regroupement des organismes régionaux devrait se faire en utilisant la structure actuelle des conseils régionaux de loisir. Par contre, on ne précise pas davantage le rôle de celui-ci par rapport aux associations régionales si le regroupement était rattaché d'une façon ou d'une autre au C.R.L.

CHAPITRE 2

L'ANALYSE RÉGIONALE DES RÉSULTATS

2. L'ANALYSE RÉGIONALE DES RÉSULTATS

Ce second chapitre a pour objet d'apporter des précisions à l'analyse, en fonction de la variable "régionale". Voici de quelle manière se répartissent les associations ayant participé à l'étude par rapport aux différentes régions:

Régions	Nombre d'organismes
• Bas-Saint-Laurent - Gaspésie et Côte-Nord	81
• Saguenay - Lac-Saint-Jean	57
• Québec	58
• Trois-Rivières	68
• Estrie	61
• Outaouais	27
• Abitibi - Témiscamingue	35
• Île-de-Montréal et Île-Jésus	98
• Rive-Nord métropolitaine	47
• Rive-Sud métropolitaine	56
	588

Cette analyse régionale ne traite pas des aspects liés à la description des organismes et de leurs ressources, en raison des trop faibles variations observées d'une région à l'autre. En revanche, les aspects retenus dans ce chapitre concernent les rôles des associations régionales, leurs activités, les problèmes rencontrés, le soutien obtenu des autres intervenants régionaux (le conseil régional de loisir) et provincial (le Ministère et l'organisme national) ainsi que les attentes des associations régionales à l'égard de ces mêmes organismes. De ce fait, l'analyse se limite donc aux aspects pour lesquels les résultats régionaux se distinguent de façon marquée des résultats de l'ensemble. Ce type d'approche permet de ne faire ressortir que les traits qui particularisent chacune des régions analysées par rapport aux autres régions.

Les tableaux 1 à 7 apparaissant en annexe I présentent l'ensemble des résultats selon les régions. Le lecteur peut s'y référer pour approfondir l'analyse des données sur une région.

2.1 Le Bas-Saint-Laurent - Gaspésie et la Côte-Nord

C'est dans les régions du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie et de la Côte-Nord que les organismes réalisent davantage d'activi-

tés visant la formation et le perfectionnement de leurs membres (87% vs 78% dans l'ensemble).

Le soutien des organismes nationaux se fait moins sentir qu'ailleurs pour les activités de promotion et de publicité. En effet, seulement 46% des associations disent recevoir un tel service par rapport à 57% pour l'ensemble des régions.

Plus de huit associations sur dix (85%) voudraient voir leur conseil régional de loisir mandaté pour leur offrir des tables de concertation avec les autres intervenants de leur milieu. Aussi, 75% des associations apprécieraient que les supports techniques et professionnels soient inclus dans les mandats de leur C.R.L.

2.2 Le Saguenay - Lac-Saint-Jean

La région du Saguenay - Lac-St-Jean est celle où les associations évoquent en plus grande proportion (70%) le manque de ressources financières comme une contrainte importante à leur fonctionnement. Il en est de même pour le recrutement de bénévoles (38%).

Par ailleurs, la contribution des organismes nationaux aux services offerts par les associations régionales est plus marquée dans cette région que dans toutes les autres, à l'exception de ceux concernant la réglementation et la sécurité.

Toutefois, les services du conseil régional de loisir sont moins utilisés qu'ailleurs à l'exception du service d'assistance professionnelle de conseillers, qui ressort aussi important que dans l'ensemble. Par contre, les associations aimeraient fortement (89%) voir leur C.R.L. mandaté pour établir un lien avec les M.R.C. et les municipalités.

C'est également dans cette région que les associations entrevoient le plus d'avantages à un éventuel regroupement et ce, dans l'exercice de tous les services qu'elles offrent à leurs membres.

2.3 Québec

Les trois quarts des associations régionales de la région de Québec (75%) voudraient que leur conseil régional soit mandaté pour leur offrir des espaces à bureaux. C'est dans cette région que ce besoin semble le plus ressenti.

C'est la seule région où l'on retrouve des associations tout à fait insatisfaites des services reçus de leur C.R.L. En effet, 5% des associations de cette région sont de cet avis. Au même titre, Québec est la région où l'on retrouve le plus haut pourcentage d'associations insatisfaites des services de leur organisme national (25% vs 17%). Pour le reste des informations les concernant, les associations de la région de Québec ne se différencient pas de façon marquée du profil de l'ensemble des associations.

2.4 Trois-Rivières

Le rôle le plus valorisé par les associations de cette région est celui de la réglementation et de la sécurité dans la pratique de la discipline; ce rôle y est nettement plus important que dans l'ensemble des régions (67% vs 56% dans l'ensemble).

Le manque de personnes-ressources semble davantage ressenti dans la région de Trois-Rivières plus qu'ailleurs (18% vs 10%) même si cette contrainte vient derrière des problèmes plus importants comme le manque de ressources financières et physiques ainsi que la difficulté à recruter du personnel bénévole.

2.5 L'Estrie

La contribution des organismes nationaux est en général moins importante dans la région de l'Estrie que dans l'ensemble des autres régions et ce, particulièrement en ce qui a trait aux activités suivantes: la réglementation et la sécurité dans la pratique de la discipline (49% vs 63%); la réalisation de stages de formation et de perfectionnement (60% vs 71%); et l'assistance professionnelle de conseillers pour le soutien d'activités (52% vs 62%).

C'est dans cette région que les associations ayant recours aux services du conseil régional de loisir, le font le plus souvent pour obtenir ou produire de la documentation, des études ou des inventaires à l'intention de leurs membres. En effet, 34% des associations qui utilisent le C.R.L. se prévalent de ce service par rapport à 23% au niveau de l'ensemble des régions.

2.6 L'Outaouais

La coordination de projets ou d'événements à caractère régional semble une activité moins importante pour les associations de cette région comparativement aux autres régions du Québec. On y observe en effet, une proportion de 74% par rapport à 84% au niveau de l'ensemble des régions. Il en est de même pour les activités relatives à la réglementation et à la sécurité dans la pratique des activités de loisir ainsi que de celles ayant trait à la diffusion de documents qui est jugée importante respectivement par 41% et 44% des associations régionales (55% et 60% au niveau de l'ensemble).

Le manque de ressources physiques (26%) et de personnel (26%) sont des contraintes importantes dans cette région plus que dans l'ensemble des régions (15% et 13% respectivement).

La plus forte contribution des organismes nationaux consiste à soutenir les associations dans la préparation et la diffusion de documents d'information. On compte 9 associations sur 10 (91%) qui reçoivent ce service par rapport à 72% au niveau de l'ensemble. C'est donc dans la région de l'Outaouais que ce service est le plus utilisé. Par contre, en matière de support administratif, 33% des associations seulement profitent de ce service comparativement à 53% pour l'ensemble des régions. Par ailleurs, 25% des associations se disent insatisfaites des services reçus de leur organisme national: c'est la région où le pourcentage est le plus élevé (17% au niveau de l'ensemble).

L'assistance professionnelle de la part du conseil régional de loisir ressort nettement plus importante dans cette région (67%) que dans l'ensemble des autres régions (25%).

2.7 L'Abitibi - Témiscaminque

La formation et le perfectionnement sont les rôles les plus valorisés parmi ceux qui sont assumés par les associations de l'Abitibi - Témiscamingue. C'est aussi dans cette région, que ces rôles sont jugés les plus importants (72% vs 61% dans l'ensemble). La coordination de projets et d'événements à caractère régional est également plus importante dans cette région (64%) que partout ailleurs (53% dans l'ensemble).

Par rapport au support administratif, les associations de cette région offrent moins ce service à leurs clubs et à leurs groupes locaux si on les compare aux autres régions (27% vs 43% pour l'ensemble).

Les contraintes financières y sont également jugées nettement moins importantes (29%) que dans l'ensemble des autres régions (50%). Les associations se disent moins soutenues que dans les autres régions par leur organisme national lorsqu'il s'agit de réalisation d'activités (43%), de promotion et de publicité (46%) ainsi que de production de documents d'information (48%). Ces pourcentages sont respectivement pour l'ensemble des régions, de 60%, 57% et 57%.

C'est aussi dans cette région qu'on utilise dans une plus forte proportion les services du C.R.L. lorsqu'il s'agit de services administratifs (77% vs 57%) et de l'élaboration de programmes de formation ou de perfectionnement (39% vs 14%).

2.8 L'Île-de-Montréal et l'Île-Jésus

Les associations régionales de l'Île-de-Montréal et de l'Île-Jésus accordent une importance nettement plus grande que partout ailleurs, au support administratif de leurs clubs et de leurs groupes locaux (58% vs 43% pour l'ensemble).

D'autre part, la possibilité de mandater un C.R.L. pour leur offrir des services, semble moins fortement attendue que dans les autres régions. L'écart est cependant davantage marqué dans le cas des services administratifs où seulement 57% des associations de cette région seraient disposées à les utiliser (70% dans l'ensemble).

2.9 La Rive-Nord métropolitaine

Les rôles d'information aux membres (46%) ainsi que de promotion et de développement de l'activité (49%) sont jugés moins importants sur la Rive-Nord métropolitaine que dans toutes les autres régions. Au niveau de l'ensemble des régions, ces proportions sont respectivement de 58% et 61%. Par contre, le rôle de réglementation et de sécurité dans la pratique de la discipline est jugé plus important dans cette région (71%) que dans l'ensemble des autres régions (56%).

C'est également dans cette région que les relations avec un organisme national sont le moins mentionnées comme une contrainte (2% vs 8% dans l'ensemble).

Les organismes nationaux contribuent moins que dans les autres régions aux activités telles que l'élaboration de documents d'information aux membres (48%) et leur diffusion (63%); ces pourcentages s'élèvent respectivement à 57% et 72% pour l'ensemble des régions. De plus, 51% des associations sont très satisfaites des services reçus de leur organisme national. Ce résultat dépasse largement celui de l'ensemble des associations qui s'établit à 36%.

Finalement, c'est sur la Rive-Nord métropolitaine que les associations régionales apprécient le plus les services reçus du C.R.L. En effet, 60% des associations de cette région s'en disent très satisfaites.

2.10 La Rive-Sud métropolitaine

Le rôle des associations régionales en matière de réglementation et de sécurité dans la pratique de la discipline apparaît moins important sur la Rive-Sud métropolitaine (42%) que dans l'ensemble des régions étudiées (56%).

Les associations consacrent moins de temps que le font l'ensemble des associations, aux activités de promotion et de publicité (56% vs 66%) ainsi que de formation et de perfectionnement (64% vs 78%). À cet égard, on produit également beaucoup moins qu'ailleurs de documents d'information (44% vs 58%).

Les organismes nationaux apportent une collaboration plus grande dans cette région pour l'organisation d'activités de formation et de perfectionnement (91% vs 71%). De même, le C.R.L. semble intervenir particulièrement pour soutenir la coordination de projets ou d'activités à caractère régional. En effet, 95% des associations de cette région reconnaissent cette intervention du C.R.L., alors que le pourcentage est de 52% pour l'ensemble des associations.

Il est important de souligner également que c'est dans cette région que l'on montre le moins d'intérêt face à des mesures éventuelles de regroupement des associations régionales.

CHAPITRE 3

L'ANALYSE DES RÉSULTATS PAR SECTEUR DU LOISIR

3. L'ANALYSE DES RÉSULTATS PAR SECTEUR DU LOISIR

Ce chapitre présente les résultats de l'étude auprès des associations régionales en fonction du secteur de loisir dans lequel elles interviennent. Pour les fins de cette étude, on référera aux quatre regroupements d'activités de loisir suivants:

- l'activité physique et le sport;
- le loisir culturel;
- le loisir socio-éducatif;
- le loisir touristique et le plein air.

Les résultats des quatre groupes seront analysés en parallèle de façon à dégager ce qui distingue ou caractérise chacun d'eux par rapport aux autres.

3.1 Les caractéristiques des associations régionales par secteur

Le membership: C'est dans le loisir socio-éducatif que l'on retrouve la plus forte proportion d'associations (74%) ayant plus de 500 membres. On peut souligner également que dans le secteur culturel, près de la moitié des associations (43%) possèdent 100 membres ou moins.

	100 membres et moins	101 à 500 membres	plus de 500 membres
• l'activité physique et le sport	28%	36%	35%
• le loisir culturel	43%	36%	21%
• le loisir socio-éducatif	6%	20%	74%
• le loisir touristique et le plein air	37%	37%	26%

Le budget d'opération: Près de la moitié (43%) des associations du loisir culturel fonctionne avec un budget inférieur à 1000 $. Par ailleurs, dans le secteur socio-éducatif, la majorité (77%) des associations dispose d'un budget supérieur à 15000 $.

	Activité physique et sport	Loisir culturel	Loisir socio-éducatif	Loisir touristique et plein air
. moins de 1000 $	26%	43%	6%	21%
. de 1000 à 1999 $	16%	11%	4%	21%
. de 2000 à 4999 $	21%	12%	8%	32%
. de 5000 à 14999 $	17%	11%	6%	16%
. 15000 $ et plus	17%	18%	77%	5%
. ne savent pas	3%	5%	-	5%

Les sources de financement: Dans le secteur de l'activité physique et du sport, le financement provient le plus souvent des cotisations des membres (47%) et des subventions de leur organisme national (55%). En loisir culturel, les cotisations sont également importantes (43%) de même que les subventions obtenues du gouvernement provincial (42%). Pour les associations de loisir socio-éducatif, la principale source de financement est le gouvernement provincial (74%); elles font ensuite appel aux campagnes de souscription (37%) pour recueillir des fonds. Quant aux secteurs du loisir touristique et du plein air, les cotisations des membres constituent (63%) la source de financement la plus importante suivie des subventions du gouvernement provincial avec un taux de (49%).

Le tableau suivant indique pour chacune des sources de financement le pourcentage d'associations qui les utilisent.

	Activité physique et sport	Loisir culturel	Loisir socio-éducatif	Loisir touristique et plein air
. la cotisation des membres	47%	43%	26%	63%
. le coût chargé aux participants	25%	20%	22%	36%
. la campagne de souscription	23%	30%	37%	25%
. les subventions des organismes nationaux	55%	23%	18%	49%
. le soutien financier des compagnies ou des associations	14%	6%	10%	11%
. les subventions du gouvernement provincial	14%	42%	74%	11%
. les subventions du gouvernement fédéral	1%	10%	8%	3%

Le personnel rémunéré: C'est dans le secteur du loisir socio-éducatif que l'on retrouve le plus grand nombre d'associations ayant à son emploi du personnel rémunéré (65%). Ce pourcentage est très élevé si on le compare au secteur de l'activité physique et du sport où 13% seulement des associations sont dotées d'une telle ressource. Les proportions pour le secteur du loisir culturel et ceux du loisir touristique et de plein air sont respectivement de 24% et 21%.

3.2 Les rôles des associations régionales selon les secteurs

L'importance des rôles exercés:

Le tableau suivant présente, par secteur, le pourcentage d'associations accordant beaucoup d'importance à chacun des rôles exercés par les associations régionales.

	Activité physique et sport	Loisir culturel	Loisir socio-éducatif	Loisir touristique et plein air
• la représentation auprès de l'organisme national	47%	54%	44%	69%
• l'information aux membres	58%	57%	60%	58%
• la promotion et le développement d'activités ou de disciplines	59%	73%	62%	60%
• l'organisation d'événements	57%	59%	39%	49%
• la coordination d'événements	54%	54%	44%	53%
• la formation	60%	64%	62%	52%
• la réglementation et la sécurité	60%	53%	20%	67%

Les associations des secteurs du loisir touristique et du plein air attachent un peu plus d'importance à la représentation auprès de l'organisme national que dans les autres secteurs. Il en est de même pour la surveillance de la réglementation et de la sécurité des membres. Par ailleurs, les rôles d'organisation d'événements et de formation sont moins mentionnés comme prioritaires. C'est d'ailleurs dans ce secteur que l'on semble mettre le moins l'accent sur la formation.

Dans le secteur du loisir culturel, on se préoccupe surtout de la promotion et du développement des activités et cet aspect ressort nettement en comparaison avec les autres secteurs du loisir.

Dans le secteur du loisir socio-éducatif, on insiste sur la promotion et le développement de l'activité et sur la formation (62%). L'information aux membres ressort également comme un rôle prioritaire dans ce secteur (60%).

Dans le secteur de l'activité physique et du sport, tous les rôles sont à peu près équivalents à l'exception de la fonction de représentation auprès de l'organisme national, dont le pourcentage est légèrement moins élevé.

Les services fournis aux membres:

Dans tous les secteurs, l'assistance-conseil à la réalisation d'événements ressort comme l'activité la plus généralisée au niveau des associations régionales. L'aide technique à la coordination de projets régionaux est également très importante dans les secteurs de l'activité physique et du sport, du loisir culturel et du loisir socio-éducatif.

	Activité physique et sport	Loisir culturel	Loisir socio-éducatif	Loisir touristique et plein air
• l'assistance-conseil pour soutenir la réalisation d'événements	85%	79%	94%	81%
• le support administratif (secrétariat, photocopies, locaux)	42%	39%	71%	29%
• l'aide à la coordination d'activités et de projets régionaux	85%	79%	92%	68%
• l'aide technique à la réalisation d'événements	82%	75%	88%	71%
• les activités de promotion et de publicité	62%	71%	80%	86%
• les stages ou les sessions de formation ou de perfectionnement	81%	71%	92%	40%
• les activités liées à l'application des règlements touchant la pratique et la sécurité	62%	20%	45%	60%
• les activités d'information (journaux, revues, bottins)	50%	71%	92%	76%
• la diffusion de documents techniques	56%	56%	86%	58%

Le secteur du loisir socio-éducatif se distingue des autres par les aspects suivants: la proportion d'associations offrant du support administratif dépasse nettement celle des autres secteurs; une plus grande proportion d'associations donnent de l'importance aux activités d'information (92%) et

à la diffusion de documents techniques (86%); et finalement, il existe un écart assez marqué sur le plan de l'assistance-conseil aux membres et de l'organisation de stages de formation entre ce secteur et les autres.

Les secteurs du loisir touristique et du plein air se distinguent pour leur part de l'ensemble des autres secteurs, au niveau de l'organisation de stages et de sessions de formation où cette activité ressort comme beaucoup moins répandue.

Les associations oeuvrant dans le secteur de l'activité physique et du sport mettent moins l'accent sur les activités d'information que les associations des autres secteurs.

3.3 Les problèmes rencontrés par les associations régionales

Le tableau suivant distribue par secteur, le pourcentage d'associations ayant mentionné chacun des problèmes de fonctionnement énumérés.

	Activité physique et sport	Loisir culturel	Loisir socio-éducatif	Loisir touristique et plein air
• le manque de ressources financières	46%	65%	57%	50%
• le manque de ressources physiques	17%	13%	6%	18%
• le manque de personnel	11%	16%	26%	11%
• le manque de bénévoles	25%	22%	14%	3%
• le manque de personnes-ressources	12%	5%	2%	5%
• les relations difficiles avec l'organisme national	9%	4%	8%	3%
• la difficulté à définir les rôles de l'association régionale.	5%	-	10%	3%

Le manque de ressources financières est une contrainte davantage exprimée par les associations du loisir culturel même s'il s'agit d'un problème prioritaire dans chacun des secteurs du loisir. Le manque de personnel et la définition imprécise de leurs rôles sont par contre des problèmes plus répandus auprès des associations de loisir socio-éducatif. Par ailleurs, un manque plus important de bénévoles se fait sentir dans le secteur de l'activité physique et du sport, proportionnellement aux autres secteurs.

3.4 Le support fourni par les organismes nationaux

Les services reçus:

Dans le secteur sportif, c'est au niveau des stages et des sessions de formation ainsi que de la diffusion de documents d'information que les organismes nationaux interviennent auprès du plus grand nombre d'associations régionales.

En loisir culturel, la contribution des organismes nationaux se fait le plus sentir sous forme d'assistance-conseil aux clubs ainsi que dans la diffusion de documents.

Les associations du loisir socio-éducatif se disent supportées surtout dans la diffusion de documents. Elles reçoivent aussi moins de soutien administratif que dans les autres secteurs.

Quant aux associations du loisir touristique et du plein air, elles sont plus largement soutenues par les organismes nationaux tant au niveau de l'application des règlements touchant la pratique et la sécurité qu'au niveau de la diffusion de documents.

Comme on peut le constater, le soutien des organismes nationaux en matière de diffusion de documents est un rôle largement souligné par les associations régionales de tous les secteurs.

	Activité physique et sport	Loisir culturel	Loisir socio-éducatif	Loisir touristique et plein air
. l'assistance-conseil pour soutenir la réalisation d'événements	63%	70%	56%	55%
. le support administratif (secrétariat, photocopies, locaux)	56%	52%	36%	55%
. l'aide technique à la coordination d'activités ou de projets régionaux	64%	51%	45%	69%
. l'aide technique à la réalisation d'événements	63%	50%	47%	67%
. les activités de promotion et de publicité	58%	49%	54%	60%
. les stages ou les sessions de formation ou de perfectionnement	75%	54%	55%	73%
. les activités liées à l'application des règlements touchant la pratique et la sécurité	65%	47%	39%	74%
. les activités d'information (journaux, bottins, revues)	58%	55%	48%	69%
. la diffusion de documents techniques	74%	64%	63%	77%

Le taux de satisfaction:

Le taux de satisfaction des associations régionales pour les services reçus de leur organisme national est un peu moins élevé dans le secteur de l'activité physique et du sport que dans les autres secteurs, bien que les associations de tous les secteurs soient largement satisfaites des services obtenus.

• l'activité physique et le sport	81%
• le loisir culturel	87%
• le loisir socio-éducatif	88%
• le loisir touristique et le plein air	90%

3.5 Le support fourni par le conseil régional de loisir (C.R.L.)

Le taux d'utilisation du C.R.L.:

C'est dans le secteur de l'activité physique et du sport qu'on utilise en plus grand nombre les services du C.R.L. Par ailleurs, très peu d'associations du loisir touristique et du plein air font appel au C.R.L.

• l'activité physique et le sport	66%
• le loisir culturel	80%
• le loisir socio-éducatif	52%
• le loisir touristique et le plein air	17%

Les améliorations souhaitées:

Si le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche mandatait les C.R.L. pour offrir des services aux associations régionales, voici quelle serait, dans chaque secteur, la proportion d'associations désirant recevoir des services par l'intermédiaire de son C.R.L.:

	Activité physique et sport	Loisir culturel	Loisir socio-éducatif	Loisir touristique et plein air
• des services administratifs	70%	74%	59%	66%
• des services techniques et professionnels	59%	68%	61%	79%
• des espaces à bureaux	65%	71%	73%	74%
• des tables de concertation sectorielles	65%	72%	67%	71%
• un lien entre les MRC, les municipalités et les organismes régionaux	76%	61%	82%	71%
• un lieu physique de regroupement	77%	71%	78%	74%

Le lien avec les MRC et les municipalités tout comme la possibilité d'utiliser le C.R.L. comme lieu de regroupement sont les services les plus en demande dans les secteurs de l'activité physique et du sport ainsi que du loisir socio-éducatif. Dans le secteur du loisir culturel, on accorde plutôt de l'importance aux services administratifs et à la mise en place de tables sectorielles de concertation. Les associations de loisir touristique et de plein air auraient pour leur part davantage besoin de services techniques et professionnels que pourrait leur offrir le C.R.L..

3.6 Le regroupement des associations régionales

La position des associations: Les associations régionales sont d'accord avec un regroupement dans les proportions suivantes selon les secteurs:

- l'activité physique et le sport 51%
- le loisir culturel 60%
- le loisir socio-éducatif 39%
- le loisir touristique et le plein air 66%

C'est dans les secteurs du loisir touristique et du plein air que l'on semble favoriser davantage un regroupement.

De plus, comme le démontre le prochain tableau, les associations qui favorisent un regroupement y voient une amélioration certaine dans l'exercice de leurs différents rôles. Mais c'est dans les secteurs du loisir touristique et du plein air que les avantages semblent les plus marqués.

	Activité physique et sport	Loisir culturel	Loisir socio-éducatif	Loisir touristique et plein air
. la représentation auprès de leur organisme national	75%	77%	76%	80%
. l'information aux clubs et aux groupes locaux	78%	83%	86%	87%
. la promotion et le développement d'activités	81%	77%	86%	92%
. l'organisation d'événements	80%	77%	82%	89%
. la coordination d'événements	77%	77%	80%	87%
. l'uniformisation des règlements et de la sécurité	77%	55%	79%	82%
. le programme de formation et de perfectionnement	78%	85%	86%	87%

Les formes possibles de regroupement:

Les associations du secteur de l'activité physique et du sport envisagent surtout la forme de regroupement où les associations se dotent d'un même conseil d'administration. Celles du secteur socio-éducatif privilégient davantage une structure pour la concertation des associations et la consultation des membres.

	Activité physique et sport	Loisir culturel	Loisir socio-éducatif	Loisir touristique et plein air
• le regroupement avec un conseil d'administration commun	23%	18%	13%	14%
• la structure de concertation et de consultation	21%	20%	38%	22%

CHAPITRE 4

L'ANALYSE DES RÉSULTATS EN FONCTION DE LA TAILLE DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

4. L'ANALYSE DES RÉSULTATS EN FONCTION DE LA TAILLE DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

Cette section présente les résultats en fonction de la taille des associations. L'indicateur de taille se définit par le nombre total de membres qui constituent les clubs et les groupes locaux affiliés à l'association régionale et les personnes qui sont affiliées individuellement.

Trois catégories de taille ont été déterminées soit les associations qui desservent globalement 100 membres et moins, les associations de 101 à 500 membres et les associations de plus de 500 membres.

L'analyse portera sur les seuls aspects qui connaissent des variations en raison de la variable taille.

4.1 Les caractéristiques des associations régionales selon leur taille

Le statut: L'incorporation existe davantage dans la catégorie des organismes desservant plus de 500 membres. Pour chaque catégorie de taille, les pourcentages sont les suivants:

100 membres et moins	58%
101 à 500 membres	60%
501 membres et plus	78%

Le budget De même, le budget est fonction de la taille des associations régionales. Plus elles regroupent de membres, plus elles ont un budget d'opération élevé. C'est ce que l'on peut constater dans les données présentées ci-dessous.

	100 membres et moins	101 à 500 membres	Plus de 500 membres
• moins de 1 000 $	44%	29%	10%
• de 1 000 à 1 999 $	18%	18%	9%
• de 2 000 à 4 999 $	21%	19%	18%
• de 5 000 à 14 999 $	8%	20%	18%
• 15 000 $ et plus	5%	11%	44%

Les sources de financement: Plus la taille des associations augmente, plus les cotisations des membres représentent une source importante de financement. Cela est également vrai en ce qui concerne les subventions du gouvernement provincial. Par contre, le soutien de leur organisme national est moins important pour les associations qui desservent une forte clientèle.

	100 membres et moins	101 à 500 membres	Plus de 500 membres
. les cotisations des membres	48%	54%	65%
. les coûts chargés aux participants	23%	22%	28%
. la campagne de souscription	25%	22%	28%
. les subventions de l'organisme national	50%	52%	40%
. le soutien financier de compagnies ou d'associations	9%	14%	12%
. les subventions du gouvernement provincial	14%	18%	32%
. les subventions du gouvernement fédéral	2%	3%	4%

Le personnel rémunéré: La grosseur de l'association a également une incidence sur l'emploi de personnel salarié. On retrouve 31% des associations regroupant plus de 500 membres qui ont du personnel salarié, alors que cette proportion est respectivement de 12% et 13% dans les associations de moins de 100 membres et celles de 101 à 500 membres. Cela s'explique facilement par leur budget généralement plus élevé.

4.2 Les rôles des associations régionales selon leur taille

Les rôles exercés: Plus la taille des associations est élevée, plus celles-ci accordent de l'importance aux rôles de représentation auprès de leur organisme national, d'information aux clubs, de promotion et de développement de l'activité ainsi que de réglementation et sécurité.

Les associations de taille moyenne mettent un accent plus fort sur la coordination de projets régionaux que celles des autres catégories de taille. Par contre, on accorde moins d'importance à la réglementation et à la sécurité.

	100 membres et moins	101 à 500 membres	Plus de 500 membres
. la représentation auprès de leur organisme national	46%	50%	51%
. l'information aux clubs	41%	59%	67%
. la promotion et le développement de l'activité	56%	59%	66%
. l'organisation d'événements	91%	92%	93%
. la coordination d'événements	49%	60%	54%
. la formation	48%	54%	55%
. la réglementation et la sécurité	58%	54%	68%

Les services offerts: La majorité des services offerts à leurs membres par les associations régionales ont tendance à augmenter en fonction de la taille de l'association.

	100 membres et moins	101 à 500 membres	Plus de 500 membres
• l'assistance-conseil pour soutenir la réalisation d'événements	78%	85%	90%
• le support administratif (secrétariat, photocopie, locaux)	37%	40%	51%
• l'aide technique à la coordination d'activités ou de projets régionaux	76%	83%	91%
• l'aide technique à la réalisation d'événements	76%	81%	85%
• les activités de promotion et de publicité	66%	60%	70%
• les stages ou les sessions de formation ou de perfectionnement	66%	81%	86%
• les activités liées à l'application des règlements touchant la pratique et la sécurité	51%	54%	60%
• les activités d'information (journal, bottin, revue)	52%	52%	70%
• la diffusion de documents techniques (études, guides)	46%	56%	73%

4.3 Les problèmes rencontrés par les associations

Le manque de ressources financières est davantage exprimé au niveau des associations de taille plus importante (55%) que dans les associations moyennes (45%) ou plus petites (45%).

4.4 Le support fourni par les organismes nationaux

Les services reçus: Les associations régionales comptant le plus grand nombre de membres sont davantage soutenues par leur organisme national dans la réalisation de leurs activités de promotion et de publicité. Cette tendance ne se retrouve pas dans le cas des autres activités.

• 100 membres et moins	44%
• 100 à 500 membres	55%
• plus de 500 membres	67%

4.5 Le support fourni par le conseil régional de loisir (C.R.L.)

L'utilisation des services du C.R.L.:

Les associations de 100 membres et moins connaissent moins les services que peuvent offrir leur C.R.L. (68%) que les deux autres catégories de taille d'associations (73% et 76% respectivement). Aussi de façon générale, la proportion des associations qui utilisent régulièrement les services du C.R.L. est plus élevée lorsque l'association regroupe plus de 500 membres.

. 100 membres et moins	67%
. 100 à 500 membres	68%
. plus de 500 membres	75%

Les améliorations souhaitées:

Les petites associations de 100 membres et moins et celles de taille moyenne ayant 101 à 500 membres appuient un peu plus fortement la possibilité de recevoir du M.L.C.P. du soutien administratif par l'intermédiaire du C.R.L. Les pourcentages sont respectivement de 68% et 69% pour ces deux groupes, contre 60% dans le cas des associations ayant plus de 500 membres.

En matière de financement, les associations régionales de taille plus importante préfèrent un soutien direct du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche aux organismes jugés prioritaires, alors que les plus petites mettent l'accent sur un soutien indirect à tous les organismes régionaux par l'intermédiaire de leur organisme national.

CHAPITRE 5

L'ANALYSE DES RÉSULTATS PAR CATÉGORIE DE BUDGET D'OPÉRATION DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

5. L'ANALYSE DES RÉSULTATS PAR CATÉGORIE DE BUDGET D'OPÉRATION DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

Le budget d'opération auquel réfèrent les associations régionales est celui de l'exercice financier 1983-84. Pour les fins de l'analyse, cinq catégories de budget ont été déterminées:

- les budgets inférieurs à 1 000 $
- les budgets de 1 000 $ à 1 999 $
- les budgets de 2 000 $ à 4 999 $
- les budgets de 5 000 $ à 14 999 $
- les budgets de 15 000 $ et plus.

Seuls les résultats qui présentent des différences en fonction de la variable budgétaire sont présentés dans cette section.

5.1 Les caractéristiques des associations régionales selon leur budget d'opération

Le statut:

Il apparaît qu'une relation existe entre la taille du budget de l'association et la possibilité qu'elle soit incorporée. En effet, plus la catégorie de budget d'opération des associations est élevée, plus le pourcentage d'incorporation est important et plus les incorporations datent de plusieurs années.

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
• les organismes incorporés	49%	55%	69%	67%	91%
• les organismes incorporés avant 1980	48%	51%	61%	60%	76%

Le personnel rémunéré:

Le budget dont dispose une association conditionne également l'emploi de personnel rémunéré. En effet, seulement 5% des associations dont le budget est inférieur à 1 000 $ ont à leur service du personnel rémunéré. Les associations dont le budget s'établit entre 1 000 $ et 4 999 $ en comptent 10%. Ce pourcentage atteint 17% lorsque le budget de l'association se situe entre 5 000 $ et 14 999 $ et 53% lorsque l'association fonctionne avec un budget de 15 000 $ et plus.

Les ressources bénévoles:

Les associations disposant d'un plus gros budget fonctionnent avec plus de bénévoles que celles à budget plus limité; comme on peut le constater dans le tableau suivant, la pro-

portion d'associations possédant 11 bénévoles et plus augmente avec la taille du budget. Par contre, les associations ayant 5 bénévoles et moins se retrouvent en plus grande proportion dans la catégorie à plus faible budget.

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
. de 1 à 5 bénévoles	69%	55%	60%	64%	48%
. de 6 à 10 bénévoles	36%	45%	46%	36%	34%
. 11 bénévoles et plus	22%	30%	33%	50%	63%

Les moyens de consultation: Lorsque les associations ont un budget d'opération plus élevé, elles sont relativement plus nombreuses à réaliser les activités de consultation suivantes:

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
. tenir une assemblée générale annuelle	86%	87%	96%	95%	97%
. mettre sur pied des commissions d'orientation	12%	25%	19%	32%	48%
. soumettre des questionnaires d'évaluation à leurs membres	15%	16%	23%	28%	44%
. produire un rapport d'activités à leurs membres	64%	74%	80%	88%	97%
. produire des états financiers	79%	88%	95%	91%	98%

Les sources de financement: Proportionnellement, les moyens de financement comme les cotisations de membres, les campagnes de souscription, les subventions de leur organisme national, le soutien financier de compagnies ou d'associations et les subventions du gouvernement provincial sont plus souvent mentionnés lorsque les associations disposent d'un budget supérieur à 15 000 $. Par contre, les coûts chargés aux participants sont le plus souvent mentionnés comme sources de financement par les associations à petit budget inférieur à 1 000 $.

Il apparaît également que plus les associations possèdent un budget d'opération élevé, plus elles ont recours à des sources variées de financement.

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
• la cotisation des membres	41%	45%	52%	76%	69%
• les coûts chargés aux participants	62%	54%	47%	25%	31%
• les campagnes de souscription	16%	21%	25%	29%	37%
• les subventions de leur organisme national	60%	57%	51%	42%	32%
• le soutien financier de compagnies ou d'associations	4%	12%	9%	19%	20%
• les subventions du gouvernement provincial	11%	6%	17%	14%	54%
• les subventions du gouvernement fédéral	1%	1%	4%	2%	5%

5.2 Les rôles des associations régionales

L'importance des rôles exercés: Le tableau ci-après indique les proportions d'associations qui accordent une place importante aux différents rôles analysés par rapport à leurs moyens financiers. Ces résultats démontrent que plus une association régionale possèdent de ressources financières plus elle exerce les rôles d'information aux clubs, de représentation auprès de leur organisme national et de formation. Les activités touchant la réglementation et la sécurité sont cependant peu soumises à l'ampleur des moyens financiers.

À la lumière de ce tableau, on remarque également que les associations possédant peu de moyens financiers sont souvent moins nombreuses à accorder une place très importante à chacun des rôles identifiés.

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
• la représentation auprès de leur organisme national	44%	40%	55%	53%	55%
• l'information aux clubs	41%	51%	62%	64%	71%
• la promotion et le développement d'activités	51%	62%	65%	58%	69%
• l'organisation d'événements	49%	56%	55%	59%	57%
• la coordination d'événements	49%	52%	58%	51%	59%
• la formation	51%	57%	58%	69%	69%
• la réglementation et la sécurité	54%	65%	52%	51%	56%

Les services offerts: Chacun des services que peut offrir une association régionale de loisir est dispensé plus massivement par celles dont les moyens financiers sont élevés. Les services offerts aux membres sont les suivants:

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
. une assistance-conseil pour soutenir la réalisation d'événements	76%	81%	91%	86%	92%
. un support administratif (secrétariat, locaux, photocopies)	33%	41%	34%	48%	70%
. une aide technique à la coordination d'activités ou de projets régionaux	73%	85%	87%	79%	94%
. une aide technique à la réalisation d'événements	73%	83%	86%	73%	91%
. des activités de promotion et de publicité	57%	60%	64%	67%	78%
. des stages ou des sessions de formation ou de perfectionnement	68%	67%	80%	84%	90%
. des activités liées à l'application des règlements touchant la pratique et la sécurité	42%	57%	57%	64%	62%
. des activités d'information (bottin, journal, revue)	47%	55%	53%	58%	79%
. une diffusion de documents techniques (guides, études, etc.)	46%	51%	57%	60%	47%

5.3 Les problèmes rencontrés par les associations régionales

Il est à noter que plus une association régionale a des moyens financiers importants, plus celle-ci se plaint du manque de ressources financières comme le démontrent les résultats suivants:

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
. le manque de ressources financières	44%	50%	48%	52%	57%

Le manque de ressources physiques est mentionné plus souvent par les associations dont le budget se situe entre 2 000 $ et 4 999 $ (23% comparativement à 15% pour l'ensemble des associations).

Les associations à budget plus élevé souffrent également plus que les autres du manque de personnel (23% comparativement à 13% pour l'ensemble des associations).

5.4 Le support fourni par les organismes nationaux

Les services offerts:

Les organismes nationaux ont tendance à offrir davantage de soutien aux associations régionales ayant des moyens financiers plus limités. L'aide accordée apparaît plus marquée dans le cas des services suivants:

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
• le support administratif	61%	54%	55%	52%	44%
• les stages ou les sessions de formation ou de perfectionnement	76%	79%	71%	66%	69%
• l'application de la réglementation et de la sécurité	70%	61%	68%	58%	60%
• les activités d'information (journal, bottin, revue)	69%	55%	50%	53%	60%

Le taux de satisfaction:

Le niveau de satisfaction des associations régionales par rapport aux services reçus de leur organisme national est légèrement plus élevé pour la catégorie des associations dont le budget se situe entre 2 000 $ et 4 999 $. En effet, 89% d'entre elles manifestent de la satisfaction comparativement à 83% au niveau de l'ensemble des associations.

5.5 Le support fourni par le conseil régional de loisir (C.R.L.)

Les associations régionales dont le budget se situe entre 2 000 $ et 4 999 $ sont celles qui utilisent le plus fréquemment les services de leur C.R.L. (74% vs 65% pour l'ensemble).

Quant à la fréquence d'utilisation des différents services que peut offrir le C.R.L., les résultats enregistrés sont les suivants:

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
. le service administratif	59%	42%	68%	46%	55%
. l'assistance professionnelle	35%	13%	23%	21%	24%
. la diffusion d'information	30%	33%	43%	47%	24%
. le programme de formation ou de perfectionnement à établir	24%	4%	18%	11%	8%
. la documentation, les études et les inventaires	27%	8%	18%	21%	40%
. la coordination d'événements ou de projets régionaux	76%	46%	53%	61%	29%

Les associations ayant peu de moyens financiers (moins de 1 000 $) ont recours plus fréquemment au C.R.L. pour obtenir une assistance professionnelle, pour établir leur programme de formation ou de perfectionnement ou encore pour coordonner les projets ou les événements régionaux. Quant au service d'accès à la documentation, aux études et aux inventaires, il rejoint plus la clientèle des associations à moyens financiers élevés (15 000 $ et plus). Finalement, en ce qui concerne les associations à moyen budget (2 000 $ à 4 999 $), c'est le soutien administratif qui est le plus en demande.

Le taux de satisfaction: Les associations les plus satisfaites du support fourni par le C.R.L. sont incontestablement les associations à budget limité (moins de 1 000 $). En effet, 65% d'entre elles se disent très satisfaites comparativement à 48% dans l'ensemble des associations.

5.6 L'intervention de l'État auprès des associations régionales

À mesure qu'augmente le budget des associations régionales, celles-ci préfèrent un soutien direct de l'État aux associations jugées prioritaires. Les associations à petit budget favorisent plutôt un soutien versé par l'intermédiaire de l'organisme national.

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
• le soutien direct à des associations jugées prioritaires	28%	19%	23%	39%	52%
• le soutien versé par l'intermédiaire de l'organisme national	69%	75%	75%	58%	48%

5.7 **Le regroupement des associations régionales**

Ce sont les associations dont le budget d'opération se situe entre 1 000 $ et 1 999 $ qui montrent des différences par rapport aux autres catégories. Le pourcentage d'associations qui croient qu'un regroupement améliorerait l'exercice de leurs différents rôles est légèrement moins élevé dans cette catégorie comme le démontre le prochain tableau.

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
• la représentation auprès de leur organisme national	79%	67%	78%	75%	79%
• l'information aux clubs et aux groupes locaux	82%	73%	79%	79%	83%
• la promotion et le développement d'activités	81%	77%	84%	84%	85%
• l'organisation d'événements ou de projets régionaux	81%	79%	84%	85%	80%
• la coordination d'événements	79%	76%	81%	79%	80%
• l'uniformisation des règlements et de la sécurité	73%	68%	80%	78%	77%
• le programme de formation et de perfectionnement	82%	69%	80%	83%	84%

Quant à la forme que pourrait prendre ce regroupement, on remarque une tendance des associations possédant des moyens financiers plus élevés à préconiser une structure de concerta-

tion et de consultation des organismes. Par contre, plus les moyens financiers sont limités, plus on tend vers la formule d'un regroupement avec une administration unique. Toutefois, les associations à budget très limité (moins de 1 000 $) se prononcent indifféremment pour l'une ou l'autre des propositions.

	Moins de 1 000 $	De 1 000 $ à 1 999 $	De 2 000 $ à 4 999 $	De 5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ et plus
• une structure de concertation et de consultation	21%	21%	19%	23%	28%
• une formule de regroupement avec administration unique	23%	30%	18%	24%	15%

ANNEXE 1

TABLEAUX PRÉSENTANT LES RÉSULTATS SELON LES RÉGIONS

TABLEAU I - L'IMPORTANCE ACCORDÉE PAR LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES À LEURS DIFFÉRENTS RÔLES SELON LES RÉGIONS.

RÔLES / RÉGIONS	Représentation auprès de d'autres organismes	Information des membres	Promotion et développement de l'activité	Organisation d'activités	Coordination de projets régionaux	Formation et perfectionnement	Régl. et séc. dans la pratique de la discipline
BAS-ST-LAURENT - GASPÉSIE - CÔTE-NORD N= 81	34	48	52	40	41	56	48
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN N= 57	66	73	67	57	54	69	66
QUÉBEC N= 58	54	57	70	65	51	58	65
TROIS-RIVIÈRES N= 68	51	55	60	56	55	64	67
ESTRIE N= 61	47	59	68	53	61	67	48
OUTAOUAIS N= 27	48	60	65	48	44	56	44
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE N= 35	50	60	67	61	64	72	48
ÎLE DE MONTRÉAL et ÎLE JÉSUS N= 98	54	68	63	60	63	59	59
RIVE-NORD N= 47	56	46	49	52	49	57	71
RIVE-SUD N= 56	38	53	55	59	48	55	42
ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS N=588	50	58	61	55	53	61	56

TABLEAU II - LES SERVICES OFFERTS PAR LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES AUX CLUBS OU AUX GROUPES LOCAUX SELON LES RÉGIONS.

SERVICES OFFERTS / RÉGIONS	Assistance-Conseil	Support administratif	Coordination de projets régionaux	Réalisation d'activités	Promotion et Publicité	Stages de formation et de perfec.	Régl.et sécurité dans la pratique de la discipline	Production de documents d'information	Diffusion de documents
BAS-ST-LAURENT - GASPÉSIE - CÔTE-NORD N= 81	89	41	89	89	71	87	67	56	68
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN N= 57	93	39	82	89	66	77	68	64	64
QUÉBEC N= 58	93	40	86	83	72	81	49	63	56
TROIS-RIVIÈRES N= 68	78	28	79	78	58	78	63	58	64
ESTRIE N= 61	87	52	87	85	70	75	55	63	63
OUTAOUAIS N= 27	74	33	74	74	74	67	41	52	44
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE N= 35	85	27	91	88	77	82	50	62	62
ÎLE DE MONTRÉAL et ÎLE JÉSUS N= 98	82	58	81	71	60	79	51	60	59
RIVE-NORD N= 47	85	50	85	83	63	78	54	59	52
RIVE-SUD N= 56	75	46	80	76	56	64	40	44	44
ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS N=588	84	43	84	81	66	78	55	58	60

TABLEAU III - LES CONTRAINTES QUI LIMITENT L'INTERVENTION DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES SELON LES RÉGIONS.

CONTRAINTES / RÉGIONS	Ressources financières	Ressources physiques	Personnel	Bénévoles	Personnes-Ressources	Relations difficiles avec la fédération
BAS-ST-LAURENT - GASPÉSIE - CÔTE-NORD N= 81	58	3	5	14	10	6
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN N= 57	70	23	14	38	11	18
QUÉBEC N= 58	58	16	7	26	12	5
TROIS-RIVIÈRES N= 68	43	22	18	19	18	8
ESTRIE N= 61	55	17	10	15	10	12
OUTAOUAIS N= 27	37	26	26	30	7	11
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE N= 35	29	3	18	24	12	6
ÎLE DE MONTRÉAL et ÎLE JÉSUS N= 98	47	23	13	18	6	6
RIVE-NORD N= 47	42	9	18	19	7	2
RIVE-SUD N= 56	42	9	11	29	7	6
ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS N=588	50	15	13	22	10	8

TABLEAU IV - FRÉQUENCE D'UTILISATION DES DIFFÉRENTS SERVICES DU C.R.L. PAR LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES SELON LES RÉGIONS.

RÉGIONS \ SERVICES DU C.R.L.		Service administratif	Assistance professionnelle	Diffusion d'informations	Formation et perfectionnement	Production des documents	Coordination de projets régionaux
BAS-ST-LAURENT - GASPÉSIE - CÔTE-NORD	N= 81	62	27	46	15	31	62
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	N= 57	43	29	24	5	14	33
QUÉBEC	N= 58	45	-	33	6	6	28
TROIS-RIVIÈRES	N= 68	62	23	31	8	23	54
ESTRIE	N= 61	56	28	38	13	34	41
OUTAOUAIS	N= 27	67	67	56	11	33	78
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE	N= 35	77	23	31	39	15	62
ÎLE DE MONTRÉAL et ÎLE JÉSUS	N= 98	67	-	67	33	33	67
RIVE-NORD	N= 47	47	27	27	13	20	40
RIVE-SUD	N= 56	61	22	39	17	22	95
ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS	N=588	57	25	36	14	23	52

TABLEAU V - PROPORTION DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES SATISFAITES DES SERVICES REÇUS DE LEUR C.R.L. SELON LEUR DEGRÉ DE SATISFACTION.

SATISFACTION / RÉGIONS		Très satisfaites	Plutôt satisfaites	Plutôt insatisfaites	Tout-à-fait insatisfaites
BAS-ST-LAURENT - GASPÉSIE - CÔTE-NORD	N= 81	54	46	0	0
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	N= 57	44	44	12	0
QUÉBEC	N= 58	50	39	6	5
TROIS-RIVIÈRES	N= 68	31	62	7	0
ESTRIE	N= 61	53	37	10	0
OUTAOUAIS	N= 27	44	56	0	0
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE	N= 35	38	62	0	0
ÎLE DE MONTRÉAL et ÎLE JÉSUS	N= 98	33	67	0	0
RIVE-NORD	N= 47	60	40	0	0
RIVE-SUD	N= 56	43	48	9	0
ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS	N=588	48	46	5	6

TABLEAU VI - LA CONTRIBUTION DES ORGANISMES NATIONAUX AUX DIFFÉRENTS SERVICES OFFERTS PAR LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES SELON LES RÉGIONS.

SERVICES OFFERTS / RÉGIONS	Assistance-Conseil	Support administratif	Coordination de projets régionaux	Réalisation d'activités	Promotion et Publicité	Stages de formation et perfectionnement	Régl.et sécurité dans la pratique de la discipline	Production de documents d'information	Diffusion de documents
BAS-ST-LAURENT - GASPÉSIE - CÔTE-NORD N= 81	63	52	59	58	46	66	66	51	66
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN N= 57	81	73	70	71	70	91	63	78	89
QUÉBEC N= 58	57	61	59	64	61	74	61	61	75
TROIS-RIVIÈRES N= 68	65	53	57	54	49	69	57	51	65
ESTRIE N= 61	52	45	56	49	57	60	49	56	78
OUTAOUAIS N= 27	67	33	60	70	65	78	73	64	91
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE N= 35	59	67	55	43	46	71	65	48	71
ÎLE DE MONTRÉAL et ÎLE JÉSUS N= 98	59	52	62	63	54	62	69	52	67
RIVE-NORD N= 47	59	44	64	61	62	69	64	48	63
RIVE-SUD N= 56	63	52	68	64	65	91	64	71	71
ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS N=588	62	53	61	60	57	71	63	57	72

TABLEAU VII - PROPORTION DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES SATISFAITES DES SERVICES REÇUS DE LEUR ORGANISME NATIONAL SELON LEUR DEGRÉ DE SATISFACTION.

SATISFACTION / RÉGIONS	Très satisfaites	Plutôt satisfaites	Plutôt insatisfaites	Tout-à-fait insatisfaites
BAS-ST-LAURENT - GASPÉSIE - CÔTE-NORD N= 81	22	68	9	1
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN N= 57	42	42	11	5
QUÉBEC N= 58	30	43	23	2
TROIS-RIVIÈRES N= 68	38	43	15	4
ESTRIE N= 61	31	51	16	2
OUTAOUAIS N= 27	38	31	21	4
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE N= 35	24	66	7	3
ÎLE DE MONTRÉAL et ÎLE JÉSUS N= 98	48	41	9	2
RIVE-NORD N= 47	51	29	10	8
RIVE-SUD N= 56	35	45	20	-
ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS N=588	36	47	14	3

TABLEAU VIII - LA PROPORTION DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES QUI DÉSIRENT QUE LEUR C.R.L. SOIT MANDATÉ POUR LEUR OFFRIR CERTAINS SERVICES SELON LA RÉGION.

SERVICES DÉSIRÉS / RÉGIONS	Services administratifs	Services techniques et professionnels	Espace à bureaux	Tables de concertation	Lien avec la M.R.C. et la municipalité	Lien physique de regroupement
BAS-ST-LAURENT - GASPÉSIE - CÔTE-NORD N= 81	76	76	67	85	80	73
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN N= 57	64	68	70	77	89	80
QUÉBEC N= 58	76	61	75	65	81	79
TROIS-RIVIÈRES N= 68	78	69	64	62	78	76
ESTRIE N= 61	70	58	65	66	72	77
OUTAOUAIS N= 27	74	56	74	56	85	85
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE N= 35	74	65	65	59	85	65
ÎLE DE MONTRÉAL et ÎLE JÉSUS N= 98	57	55	64	63	68	73
RIVE-NORD N= 47	72	48	67	70	67	83
RIVE-SUD N= 56	64	51	64	51	76	75
ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS N=588	70	61	67	66	77	77

TABLEAU IX - LA PROPORTION DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES FAVORABLES À UN REGROUPEMENT COMME MOYEN D'AMÉLIORER L'EXERCICE DE LEURS DIFFÉRENTS RÔLES SELON LA RÉGION.

REGROUPEMENT DE SERVICES / RÉGIONS	Représentation auprès de d'autres organismes	Information des membres	Promotion et développement de l'activité	Coordination de projets régionaux	Organisation d'événements ou d'activités	Régl.et séc. dans la pratique de la discipline	Formation et perfectionnement
BAS-ST-LAURENT - GASPÉSIE - CÔTE-NORD N= 81	81	86	89	89	87	83	89
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN N= 57	87	88	93	97	91	87	93
QUÉBEC N= 58	74	79	84	77	74	70	83
TROIS-RIVIÈRES N= 68	76	82	85	85	84	78	85
ESTRIE N= 61	75	78	77	77	75	77	77
OUTAOUAIS N= 27	74	78	74	78	78	70	78
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE N= 35	71	80	79	77	71	68	71
ÎLE DE MONTRÉAL et ÎLE JÉSUS N= 98	75	77	80	79	77	76	77
RIVE-NORD N= 47	76	80	83	80	78	74	76
RIVE-SUD N= 56	62	60	67	62	62	64	65
ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS N=588	76	80	82	81	78	75	81

ANNEXE 2

RAPPORT MÉTHODOLOGIQUE

1 Précision des objectifs de l'étude:

Les objectifs de cette étude sont les suivants:

1°) Établir le profil sommaire de l'association régionale (données statutaires sur l'association régionale).

2°) Établir une liste des rôles exercés et des principales activités en fonction des clientèles rejointes.

3°) Dresser la liste globale des ressources humaines, physiques, monétaires et matérielles provenant de différentes sources dans le processus de production des services des associations régionales.

4°) Mesurer le niveau d'appréciation des associations régionales face aux actions de soutien qu'elles reçoivent des instances de niveaux provincial (ministère, organismes nationaux) et régional (conseils régionaux de loisir).

5°) Identifier les contraintes qui s'exercent sur les associations régionales et leurs services (mode d'organisation déficient, relations disfonctionnelles entre les organismes des divers niveaux, ressources inadéquates, etc.).

6°) Dégager les attentes des associations régionales en regard du mode d'organisation, de l'exercice des rôles et de l'offre de services par les divers intervenants des niveaux régional (ministère et organismes nationaux) et provincial (conseils régionaux de loisir).

2 La population visée:

L'étude visait à rejoindre la totalité des associations régionales de loisir existant au Québec. Cet univers n'étant pas connu, il a fallu procéder à un inventaire complet des associations régionales en communiquant avec chacune des fédérations nationales de loisir. Chaque fédération fût invitée à fournir la liste de ses associations en région, le nom d'une personne responsable et son numéro de téléphone. L'opération s'est effectuée avec le support technique du regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (RONLQ).

3 Le questionnaire:

3.1 Des entrevues préliminaires

Cette première étape consistait à recueillir, à l'aide d'entrevues individuelles auprès de responsables d'organismes régionaux de loisir, l'information nécessaire à l'orientation du contenu du questionnaire. C'est ainsi que 21 entrevues d'une durée de 90 minutes chacune ont été effectuées. Les associations sélectionnées oeuvraient dans l'un des secteurs suivants du loisir: le sport, le loisir culturel, le socio-éducatif, le loisir touristique ainsi que le plein air. Leur niveau de structuration différait de façon à être représentatif de l'univers des associations.

3.2 L'instrument de mesure

L'information a été obtenue à l'aide d'un questionnaire structuré et pré-codifié. Il a été pré-testé auprès de 15 informateurs avant sa mise en forme finale. Il comporte 28 questions et 153 variables. Une copie du questionnaire est présentée en annexe 3.

Le questionnaire a été administré par téléphone par des interviewers professionnels qui ont été formés par rapport aux buts de l'étude et par rapport au questionnaire lui-même. Les appels téléphoniques ont été effectués entre le 14 février et le 2 mars 1985. Le logiciel S.P.S.S. a été utilisé pour le traitement informatique des données.

4 Le taux de réponses:

La liste initiale comportait 727 associations régionales. De ce nombre, 10,9% des associations ont été éliminées pour les raisons suivantes: mauvais numéro de téléphone (3,2%), numéros inexistants (1,7%), postes vacants (3,6%) ou associations dissoutes (2,5%). Ensuite, parmi les cas classés valides, 8,3% des questionnaires n'ont pu être complétés pour cause de non-réponse ou d'absence prolongée. Soulignons que seulement 2,2% des associations ont refusé de participer à l'étude.

Le taux de réponse représente donc 80,8% de la population initiale. Ce taux de réponse peut être considéré comme élevé si l'on se réfère aux résultats habituellement atteints dans ce type de sondage. Il a été obtenu grâce aux efforts de la firme qui effectuait au moins cinq appels téléphoniques avant de rejeter une association.

L'administration du questionnaire requérait une demi-heure environ et était réalisé sur rendez-vous avec l'interlocuteur.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE LA PARTICIPATION AU SONDAGE

	Nombre d'organisme		%
Nombre total d'associations inventoriés au départ	**727**		100
• Nombre de cas non éligibles	**79**		10,9
.Mauvais numéros		23	3,2
.Numéros inexistants		12	1,7
.Postes vacants		26	3,6
.Associations dissoutes		18	2,5
• Nombre d'organismes valides	**648**		89,1
.Nombre d'associations rejointes		588	80,8
.Absence prolongée/vacances		25	3,4
.Pas de réponse		15	2,1
.Autre raison (maladie)		4	0,5
.Refus		16	2,2

ANNEXE 3

LE QUESTIONNAIRE

Pluram Inc.
1400, rue Sauvé ouest
Bureau 235
Montréal H4N 1C5

No du projet
No questionnaire

☐ 1
☐☐ 2-3-4
[1] 5 (CARTE 1)

Nom du responsable : _____

Nom de l'association : _____

Région : _____ ☐☐ 6-7

Numéro de téléphone : _____

Secteur de loisir : ☐ 8
sport 1
socio-culturel 2
socio-éducatif 3
tourisme 4
plein air 5

	Appel (heure)	Date	P.R. 5 coups	Absent (rappeler)	Mauvais no	Ligne occupée	Refus	Complété	Autre (préciser)
1									
2									
3									
4									
5									

Bonjour (Bonsoir). Je suis _____ de Pluram Inc. Nous faisons actuellement une enquête pour le compte du M.L.C.P. Le M.L.C.P. désire obtenir le point de vue des organismes régionaux sur l'organisation et le développement du loisir au niveau régional. L'entrevue ne prendra que 20-25 minutes. Avez-vous le temps d'y répondre maintenant ou préférez-vous que je vous rappelle plus tard?

Si nécessaire prendre rendez-vous. Date _____ Heure ___AM N° de tél. _____
___PM

Q1 Depuis combien d'années votre organisme existe-t-il?

☐☐ années ☐☐ 9-10

Q2 a) Etes-vous incorporé? oui 1
non 2
nsp 9 - p à Q3 ☐ 11

b) Depuis quelle année? 19☐☐ ☐☐ 12-13

Q3 Votre organisme s'est-il doté d'un...

Si oui, demander: a) de combien de personnes se compose-t-il? ☐ 14
b) combien de réunions tient-il par année? ☐☐ 15-16

	oui	non	Nbre de personnes	Nbre de réunions	
...conseil d'administration	1	2	☐☐	☐☐	☐☐ 17-18 ☐ 19
...conseil exécutif	1	2	☐☐	☐☐	☐☐ 20-21 ☐☐ 22-23

pluram inc.

Q4 Pour consulter vos clubs, groupes, membres individuels ou pour leur rendre compte de vos activités...

	oui	non	
.tenez-vous une assemblée générale annuelle	1	2	☐ 24
.avez-vous mis sur pied un comité ou une commission d'orientation	1	2	☐ 25
.rencontrez-vous occasionnellement vos clubs ou groupes	1	2	☐ 26
.soumettez-vous un questionnaire d'évaluation à vos clubs ou groupes	1	2	☐ 27

		oui	non	
Q5 a)	Chaque année, produisez-vous un rapport d'activités (compte rendu général de toutes les activités de l'année)...			
	...à l'intention de vos clubs ou groupes	1	2	☐ 28
	...à l'intention d'autres organismes	1	2 → p à Q6	☐ 29
b)	Quel est ou quels sont ces organismes?			
	_____			☐ 30
	_____			☐ 31
	_____ (préciser)			☐ 32

Q6 a) Produisez-vous des états financiers?

oui...1
non...2 - p à Q7 ☐ 33

b) Ces documents sont-ils soumis à l'approbation de votre assemblée générale?

oui...1
non...2 ☐ 34

Q7 a) Au total, combien de clubs ou groupes sont affiliés à votre association?

☐☐ clubs ☐☐ 35-36

b) Y a-t-il, en plus de ces clubs ou groupes, des membres affiliés à titre individuel?

oui...1
non...2 → p à Q8 ☐ 37

c) Combien de membres individuels avez-vous?

☐☐ membres ☐☐ 38-39

Q8 En considérant l'ensemble de vos clubs ou groupes et vos membres individuels, combien de personnes sont membres de votre association?

☐☐☐☐ personnes 40-41-42-43

Q9 Quelle est actuellement la proportion approximative d'hommes et de femmes parmi vos membres?

hommes ☐☐ % ☐☐ 44-45

femmes ☐☐ % ☐☐ 46-47

Q10 Approximativement, quelle est la proportion de vos membres qui ont...

... moins de 15 ans	☐☐ %	☐☐ 48-49
... de 16 à 18 ans	☐☐ %	☐☐ 50-51
... de 19 à 35 ans	☐☐ %	☐☐ 52-53
... de 36 à 55 ans	☐☐ %	☐☐ 54-55
... plus de 55 ans	☐☐ %	☐☐ 56-57

pluram inc.

Q11 Disposez-vous d'un local que vous pouvez utiliser en permanence?

oui...1
non...2 ☐ 58

Q12 En terme d'équipement de bureau, votre organisme possède-t-il...

	oui	non	
...des meubles de bureau	1	2	☐ 59
...une dactylo	1	2	☐ 60
...une ou plusieurs filières	1	2	☐ 61
...un répondeur automatique	1	2	☐ 62
...un appareil à photocopie	1	2	☐ 63

Q13 Quel a été votre budget d'opération pour l'année 1983-1984?

☐☐☐☐00 $ 64-65-66-67

Q14 Quelles ont été vos sources de financement pour cette période?

Reprendre chacun des items mentionnés et demander: cela constitue quel pourcentage de votre budget?

Ne pas lire	mentionné	non mentionné	%	
.cotisations des membres	1	2	☐☐	68 69-70
.coûts chargés aux participants de vos activités	1	2	☐☐	71 72-73
.campagne de souscription (marchethon, calendrier, vente de chocolat, soirée bénéfices...)	1	2	☐☐	74 75-76
.subvention de l'organisme provincial (fédération)	1	2	☐☐	77 78-79
.soutien financier de compagnies ou associations	1	2	☐☐	CARTE 2 ☐5 ☐6 7-8
.subvention du gouvernement provincial (subvention directe ou programme de soutien à l'emploi)	1	2	☐☐	9 10-11
.subvention du gouvernement fédéral (subvention directe ou programme de soutien à l'emploi)	1	2	☐☐	12 13-14
.autre _____ (préciser)	1	2	☐☐	15 16-17

Q15 a) Avez-vous du personnel rémunéré? oui...1
non...2 - p à Q16 ☐ 18

b) Combien de personnes rémunérées travaillent à...

...temps partiel (moins de 15 h/sem.) ☐ personnes ☐ 19

...temps partiel (entre 15 et 30 h/sem.) ☐ personnes ☐ 20

...temps plein (plus de 30 h/sem.) ☐☐ personnes ☐☐ 21-22

Q16 Combien de bénévoles travaillent au sein de votre organisation à...

...moins de 10 h/sem. ☐☐ personnes ☐☐ 23-24

...de 10 à 20 h/sem. ☐☐ personnes ☐☐ 25-26

...plus de 20 h/sem. ☐☐ personnes ☐☐ 27-28

Q17 a). Dites-moi si vous exercez les rôles ou activités suivantes?

b) Si oui Poser pour chacun la question suivante:

En considérant les ressources financières nécessaires et le temps consacré, est-ce que ce rôle ou activité occupe une place très importante, assez importante, peu importante ou pas du tout importante au sein de votre organisme?

Lire	Exerce	N'exerce pas	Très	assez	peu	pas du tout	
.la représentation auprès de l'organisme provincial	1	2	1	2	3	4	29-30
.l'information aux clubs	1	2	1	2	3	4	31-32
.la promotion et le développement d'activités	1	2	1	2	3	4	33-34
.l'organisation d'événements	1	2	1	2	3	4	35-36
.la coordination d'événements	1	2	1	2	3	4	37-38
.la formation	1	2	1	2	3	4	39-40
.la réglementation et la sécurité	1	2	1	2	3	4	41-42

c) Y a-t-il d'autres rôles ou activités que vous exercez et que nous n'avons pas mentionné?

oui....1
non ...2 - p à Q18 → 43

d) Quel est ou quels sont ces rôles ou activités?

_____ 44-45

_____
(préciser)

Q18 a) De façon plus précise, votre organisme fournit-il à vos clubs ou groupes...

Si oui, pour chaque service, demander: est-ce que votre organisme provincial (fédération) vous aide financièrement ou autrement?

	oui	non	contribution	pas de contrib.	
.une assistance-conseil pour soutenir la réalisation d'événement	1	2	1	2	46 47
.un support administratif (secrétariat, photocopie, locaux)	1	2	1	2	48 49
.une aide technique à la coordination d'activités ou de projets régionaux	1	2	1	2	50 51
.une aide technique à la réalisation d'événements	1	2	1	2	52 53
.des activités de promotion, de publicité	1	2	1	2	54-55
.des stages ou des sessions de formation ou de perfectionnement	1	2	1	2	56 57
.des activités liées à l'application des règlements touchant la pratique et la sécurité	1	2	1	2	58 59
.des activités d'information (journal, bottin, revue)	1	2	1	2	60 61
.de la diffusion de documents techniques (guides, études, etc.)	1	2	1	2	62 63

p. à Q19

b) En général, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou tout-à-fait insatisfait de l'aide que vous recevez de votre organisme provincial (fédération)?

très satisfait 1
plutôt satisfait 2
plutôt insatisfait 3
tout-à-fait insatisfait .....4 ☐64

c) Pour la contribution que vous recevez de votre organisme provincial, y a-t-il des services pour lesquels vous êtes moins satisfait?

oui...1
non...2 - passez à e) ☐65

d) Lesquels? _____

_____

_____ ☐66-67-68

e) Les services que vous recevez de votre organisme provincial (fédération) sont-ils gratuits?

oui...1
non...2 ☐69

Q19 Le conseil régional de loisir (C.R.L.) offre des services de soutien administratif (locaux, secrétariat, photocopie) et professionnels aux organismes régionaux.

	oui	non	
a) Avez-vous déjà été informé de l'existence de ces services?	1	2 - p à Q20	☐70
b) Avez-vous déjà utilisé les services du CRL	1	2 - p à Q20	☐71

c) Actuellement, utilisez-vous les services du CRL

oui..... 1
p à Q20 - non - le CRL n'existe plus 2
non - autre raison _____ 3 ☐72
(préciser)

d) Les services du CRL vous sont-ils offerts gratuitement?

oui...1
non...2 ☐73

e) Avez-vous recours toujours, souvent, rarement ou jamais au CRL lorsque vous avez besoin ...

	toujours	souvent	rarement	jamais	
.d'un service administratif (secrétariat, locaux, photocopie)	1	2	3	4	☐74
.d'une assistance professionnelle, de conseillers pour soutenir vos réalisations	1	2	3	4	☐75
.de diffuser vos informations (bottin, bulletin, journal...)	1	2	3	4	☐76
.d'établir vos programmes de formation ou de perfectionnement	1	2	3	4	☐77
.d'obtenir de la documentation, des études ou inventaires	1	2	3	4	☐78
.de coordonner vos projets ou événements régionaux (ex. les jeux du Québec)	1	2	3	4	☐79

pluram inc

f) En général, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait, très insatisfait des services que vous avez reçus du CRL?

très satisfait 1
plutôt satisfait 2
plutôt insatisfait 3
tout-à-fait insatisfait 4

☐ 80

g) Y a-t-il des services que vous recevez du CRL pour lesquels vous êtes moins satisfait?

oui...1
non...2 - p à Q20

[3] 5 (CARTE 3)

☐ 6

h) Lesquels? _____

_____

_____
(préciser)

7-8-9 ☐☐☐

Q20 De façon plus globale, quels sont actuellement les problèmes qui vous limitent dans votre intervention?

Ne pas lire	Mentionné	non mentionné	
.manque de ressources financières	1	2	☐ 10
.manque de ressources physiques (locaux, équipement...)	1	2	☐ 11
.manque de personnel	1	2	☐ 12
.manque de bénévoles	1	2	☐ 13
.manque de personnes-ressources	1	2	☐ 14
.relations difficiles avec l'organisme provincial	1	2	☐ 15
.difficulté de définir les rôles de l'association	1	2	☐ 16
.autre _____ (préciser)	1	2	☐ 17

Q21 Le conseil régional de loisir devrait-il regrouper tous les organismes régionaux?

oui...1
non...2
nsp...9

☐ 18

Q22 Le MLCP devrait-il faire en sorte qu'un soutien administratif (locaux, secrétariat, photocopie) soit fourni à l'ensemble des associations régionales par l'intermédiaire du CRL?

oui...1
non...2
nsp...3

☐ 19

pluram inc.

Q23 Seriez-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable à ce que le conseil régional de loisir soit mandaté par l'état pour fournir aux associations régionales

	très favorable	plutôt favorable	plutôt défavorable	très défavorable	NSP	
.un service administratif (locaux, secrétariat, photocopie...)	1	2	3	4	9	☐ 20
.un service technique et professionnel	1	2	3	4	9	☐ 21
.des espaces de bureau	1	2	3	4	9	☐ 22
.des tables de concertation sectorielles	1	2	3	4	9	☐ 23
.un lien entre les MRC, les municipalités et les organismes régionaux	1	2	3	4	9	☐ 24
.un lieu physique de regroupement des organismes régionaux de loisir	1	2	3	4	9	☐ 25

Q24 Compte tenu de l'impossibilité pour l'état de soutenir l'ensemble des associations régionales, est-ce que le MLCP devrait...

...continuer à soutenir directement certaines associations régionales dont il juge l'action prioritaire 1
...ou soutenir indirectement toutes les associations régionales via leur organisme provincial ....2 ☐ 26

Q25 Pour améliorer votre intervention actuelle et en considérant les besoins auxquels vous devez répondre, estimez-vous très important, assez important, peu important ou pas du tout important que votre organisme provincial (fédération) améliore ou offre...

	très	assez	peu	pas du tout	
.une assistance-conseil pour soutenir la réalisation d'événements	1	2	3	4	☐ 27
.un support administratif (secrétariat, photocopie, locaux)	1	2	3	4	☐ 28
.une aide technique à la coordination d'activités de projets régionaux	1	2	3	4	☐ 29
.une aide technique à la réalisation d'événements	1	2	3	4	☐ 30
.une aide technique aux activités de promotion et de publicité	1	2	3	4	☐ 31
.une aide technique aux stages ou services de formation ou de perfectionnement	1	2	3	4	☐ 32

Q26 a) Y a-t-il d'autres actions que devrait mener l'état pour soutenir les associations régionales?

oui...1
non...2 - p à Q27 ☐ 33

b) A votre avis, que devrait-il faire?

_____

_____

_____ ☐☐ 34-35
(préciser)

pluram loc

Q27 Dites-moi si vous êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout-à-fait défavorable à ce que les associations régionales se regroupent pour favoriser...

	très favorable	plutôt favorable	plutôt défavorable	très défavorable	
.une meilleure représentation auprès de l'organisme provincial	1	2	3	4	36
.une meilleure information des clubs ou groupes	1	2	3	4	37
.une meilleure promotion et un meilleur développement des activités	1	2	3	4	38
.une meilleure coordination des événements	1	2	3	4	39
.une meilleure organisation des événements	1	2	3	4	40
.une meilleure uniformisation des règlements et de la sécurité	1	2	3	4	41
.un meilleur programme de formation et de perfectionnement	1	2	3	4	42

Fin de l'entrevue

Q28 A votre avis, quelle forme prendrait ce regroupement?

_____

_____

_____ 43-44

(préciser)

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Numéro de l'interviewer: _____

Date de l'entrevue: _____

pluram inc

Gouvernement du Québec
**Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche**

SP 1163-02-86